

AQVITANIA

TOME 23

2007

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,
du Centre National de la Recherche Scientifique*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
ÉDITORIAL	7-8
B. BÉHAGUE, A. COLIN, AVEC LA COLL. DE CHR. MAITAY	
Sondage sur le <i>murus gallicus</i> de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale.....	9-36
A. DUVAL, J.-P. NIBODEAU, AVEC LA COLL. DE FL. BAMBAGIONI ET B. FARAGO	
La “tête celtique” de Poitiers	37-56
A. DE PURY-GYSEL	
Le verre d'époque romaine (I ^{er} - IV ^e siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux.....	57-101
L. GRIMBERT, P. MARTY	
Montignac - <i>Le Buy</i> (Dordogne). Un bâtiment rural du I ^{er} siècle et la question d'un <i>vicus</i>	103-136
L. CALLEGARIN, V. GENEVIÈVE, AVEC LA COLL. DE L. WOZNY	
Une <i>tegula</i> portant des empreintes monétaires du IV ^e siècle découverte à <i>Iluro</i> - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)	137-150
A. BOUET	
Retour à Périgueux. Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucocres.....	151-169
D. SCHAAD	
Le “grand four” de La Graufesenque et un four à sigillées de Montans : étude comparative	171-183
Y. GLEIZE	
Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge.....	185-205
A. BESOMBES-HANRY	
Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze)	207-231
M. PARVÉRIE	
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIII ^e -IX ^e siècles	233-246

BÂTEAUX ET NAVIGATION SUR LES FLEUVES D'AQUITAINE

J. ATKIN

De *Dumnitonus* au port de *Condate*. Remarques sur le voyage de Théon (Ausone, *Lettre*, XIV) 249-265

F. LAURENT

Deux fonds de bateaux médiévaux découverts sur les bords de la Garonne à Bordeaux 267-280

D. SCHAAD, CHR. SERVELLE

Une pirogue monoxyle découverte dans l'Adour 281-285

L. VÉDRINE, PH. SAINT-ARROMAN

La batellerie de l'Adour. Enquête sur les bateaux à architecture monoxyle et monoxyle assemblée 287-320

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

J.-CL. MERLET ET L'ÉQUIPE DU PCR

Une exemple d'archéologie du territoire : le Projet Collectif de Recherche *Lagunes des Landes de Gascogne*
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007) 323-328

RÉSUMÉ DE THÈSE

A.-L. BRIVES, Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique
et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (I^{er} s. a.C. - début du IV^e s. p.C.) 329-331

MASTERS

G. ROUGÉ, Analyse des sarcophages de Bazas par des critères techniques et morphologiques.
Mise en place, utilisation et perspectives 333-335

M.-D. PUJOS, Les fragments de chancel de l'église Saint-Seurin de Bordeaux 336-338

J. ALLEAU, Les cimetières mérovingiens de la Vienne (VI^e-VIII^e siècles), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers
(hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain et Vouillé 339-341

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS 345

Laurent Grimbert

Pierre Marty

Montignac – *Le Buy* (Dordogne). Un bâtiment rural du I^{er} siècle et la question d'un *vicus*

RÉSUMÉ

L'intervention, liée à un projet de maison individuelle à Montignac (Dordogne), se situe à proximité immédiate de la villa antique des *Olivoux* reconnue très partiellement en 1887. La fouille a mis au jour un grand bâtiment quadrangulaire (41 x 24 m) comprenant une cour, bordée au nord et à l'ouest par plusieurs pièces de différentes tailles. La façade orientale n'a pu être intégralement dégagée mais elle a été néanmoins reconnue. Le très fort arasement des constructions n'a permis la conservation que des fondations et de quelques éléments liés à la phase de construction (foyers, remblais divers...). Quelques indices permettent toutefois la restitution d'un petit ensemble thermal dans l'aile nord du bâtiment. Aucun niveau de sol ou d'utilisation n'ayant été observé, l'interprétation précise de cet ensemble demeure très délicate. En l'état, l'hypothèse, très générale, d'une ferme reste la solution la plus probable. La mise en place de cet édifice se fait dans la seconde moitié du I^{er} siècle p.C. Il est pour partie implanté sur la chaussée d'une voirie antérieure (première moitié du I^{er} siècle p.C. ?), dont le tracé a pu être suivi sur une courte distance au sud et à l'ouest du bâtiment. La date d'abandon de l'édifice ne peut être précisée (III^e siècle ?) pas plus que celle d'autres constructions antiques de moindre ampleur (annexes ?) situées au nord de l'intervention. À plus grande échelle, la possibilité d'un *vicus* dans ce secteur mérite d'être envisagée, compte tenu des différentes traces d'occupation désormais identifiées au nord de Montignac.

MOTS-CLÉS

bâtiment rural, thermes, puits, voirie, villa, *vicus*

ABSTRACT

The archaeological intervention on an individual house project in Montignac (Dordogne, France) was operated in the very near neighbourhood of the *Olivoux* antique villa, partly established in 1887. The excavations revealed a great quadrangular building (41 m x 24 m) with a courtyard, bordered in the North and West by several rooms of different sizes. The eastern front was cleared but couldn't be excavated completely. The buildings were very much scraped: only a few parts dating from the original founding structure (fire places, some layers...) as well as their base were preserved. Some clues enable to show a small thermal complex in the North part of the building. Neither soil level nor use spreading could be declared hence the fine interpretation of the site, which remains doubtful. Actually, the general hypothesis about a farm would be the most presumptive. The edification of that building dated back to the second half of the 1st century A.D. It's set up on the ground of an ancient route (first half of the 1st century A.D.), whose way could be followed on a short distance in the South and West of the construction. Its abandon date can't be presumed for certain (about the third century?) nor the other smaller antique constructions (extension?) situated in the northern part of the investigation field. In a larger view, the hypothesis of a *vicus* in that place might be worth conceiving because of the occupation hints that were identified in the north of Montignac.

KEYWORDS

rural building, baths, wells, maintenance, villa, *vicus*

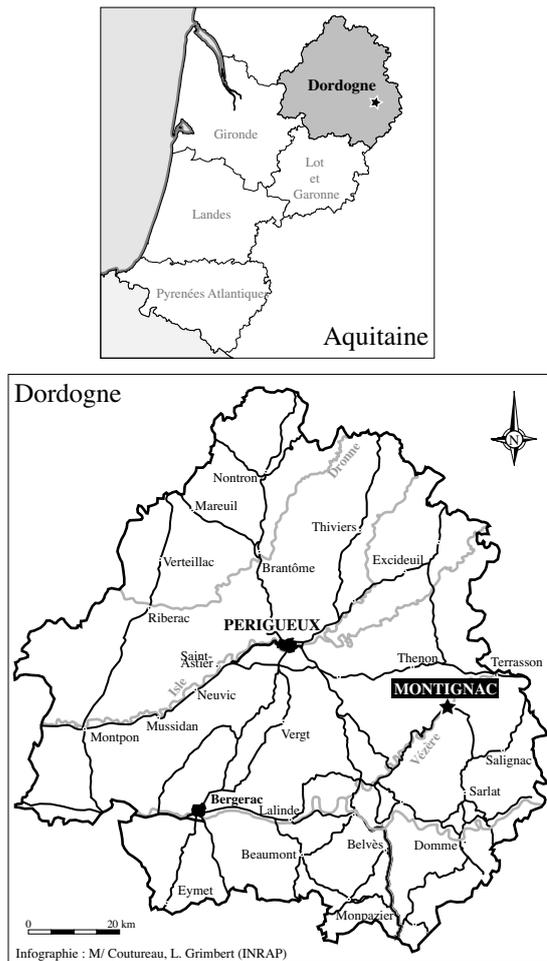


Fig. 1. Localisation de l'intervention.

PRÉSENTATION

Situé sur la commune de Montignac (Dordogne), à 1,5 km au nord du village, au lieu-dit *Le Buy* (ou *Le Chambon*), dans un élargissement de la vallée de la Vézère (fig. 1), le site a été fouillé par une équipe de l'INRAP entre novembre 2005 et janvier 2006, préalablement à la construction d'une maison individuelle.

L'intervention était motivée par les résultats des sondages pratiqués lors de la campagne de diagnostic¹, menée dans le courant de l'année 2005, qui avait révélé la présence de nombreuses substructions antiques.

Ces sondages étaient eux-mêmes légitimés par la reconnaissance et la fouille partielle, à la fin du XIX^e siècle, de deux édifices antiques situés à une cinquantaine de mètres au nord-est de la parcelle concernée par le projet immobilier. Ces deux bâtiments, traditionnellement associés sous le nom de *villa des Olivoux* ou *villa du Chambon*, n'ont été que très imparfaitement reconnus² et leur attribution chronologique reste assez floue. Le plan des constructions (fig. 2), ne tient visiblement pas compte des différents états et sa localisation sur le cadastre reste sommaire. Des interrogations subsistent également sur la nature des niveaux fouillés en 1887 et sur l'origine précise du mobilier découvert. Toutefois, les mentions récurrentes de certains éléments (mosaïque, fragments de statues, nombreuses monnaies, urnes funéraires...) dans la littérature archéologique, en relation avec les fouilles de 1887 ou avec des prospections de surface de la première moitié du XIX^e siècle, paraissent suffisantes pour restituer dans ce secteur une occupation antique (I^{er}/II^e siècle p.C. ?) significative, dont les bâtiments mis au jour en 1887 pourraient ne constituer qu'une petite partie.

Une prospection pédestre récente avait également enrichi la connaissance du potentiel archéologique du secteur³.

RÉSULTATS

Les premières traces d'occupation

Au sud et à l'ouest de la zone fouillée, a été mis en évidence un chemin (fig. 3, 4 et 5)⁴ composé d'un simple niveau de petits galets et de cailloutis déterminant une surface grossièrement horizontale qui présente une relative compacité. L'épaisseur de ce niveau de voie est faible, de l'ordre de 5 cm. Il repose directement sur le substrat (limon alluvial) sans

1- Boccacino 2005.

2- Gaillard 1997, 166-168.

3- Hanry 2001.

4- Les capitales isolées renvoient à la numérotation de la figure 3.

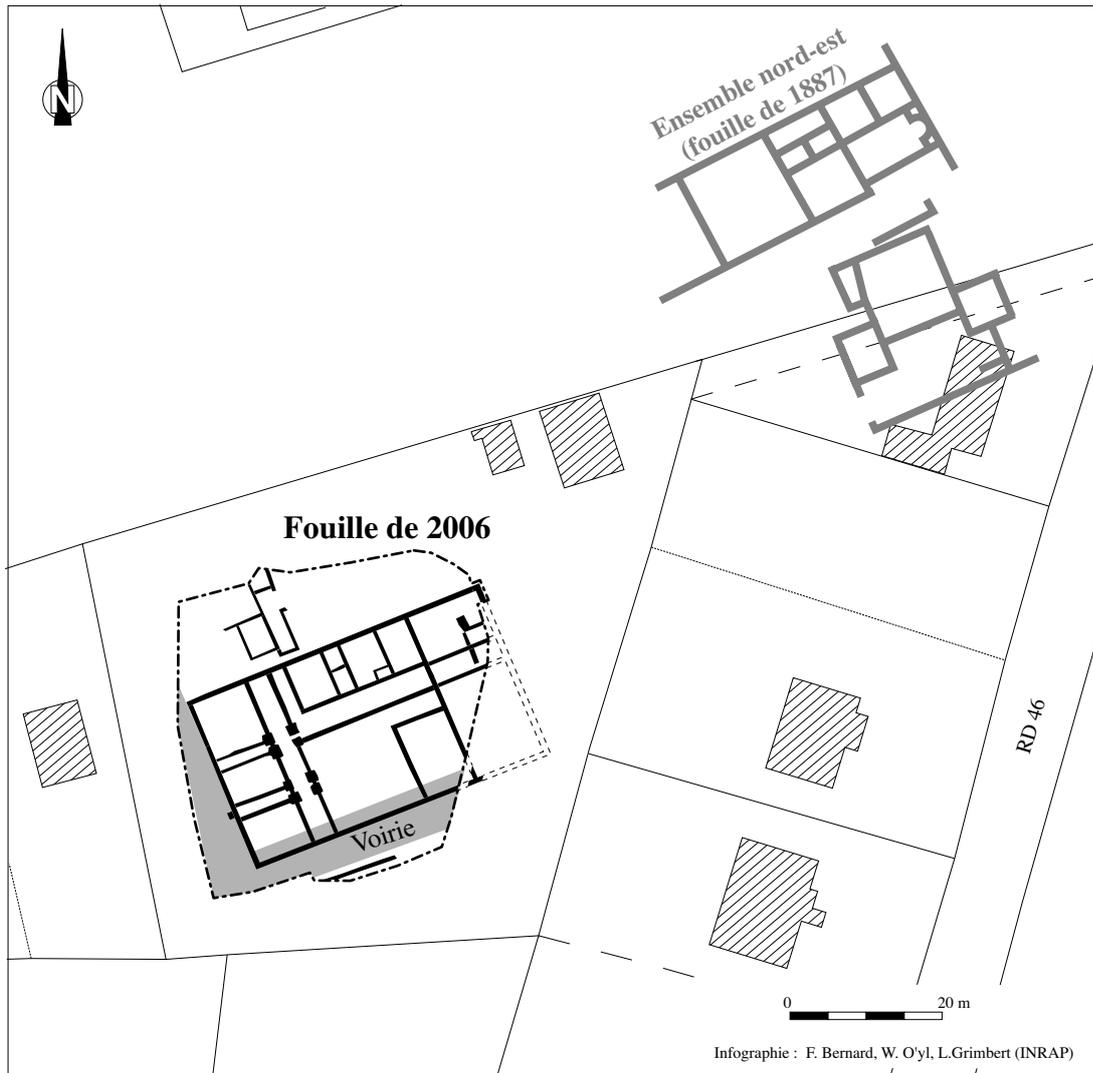


Fig. 2. Plan cadastral.

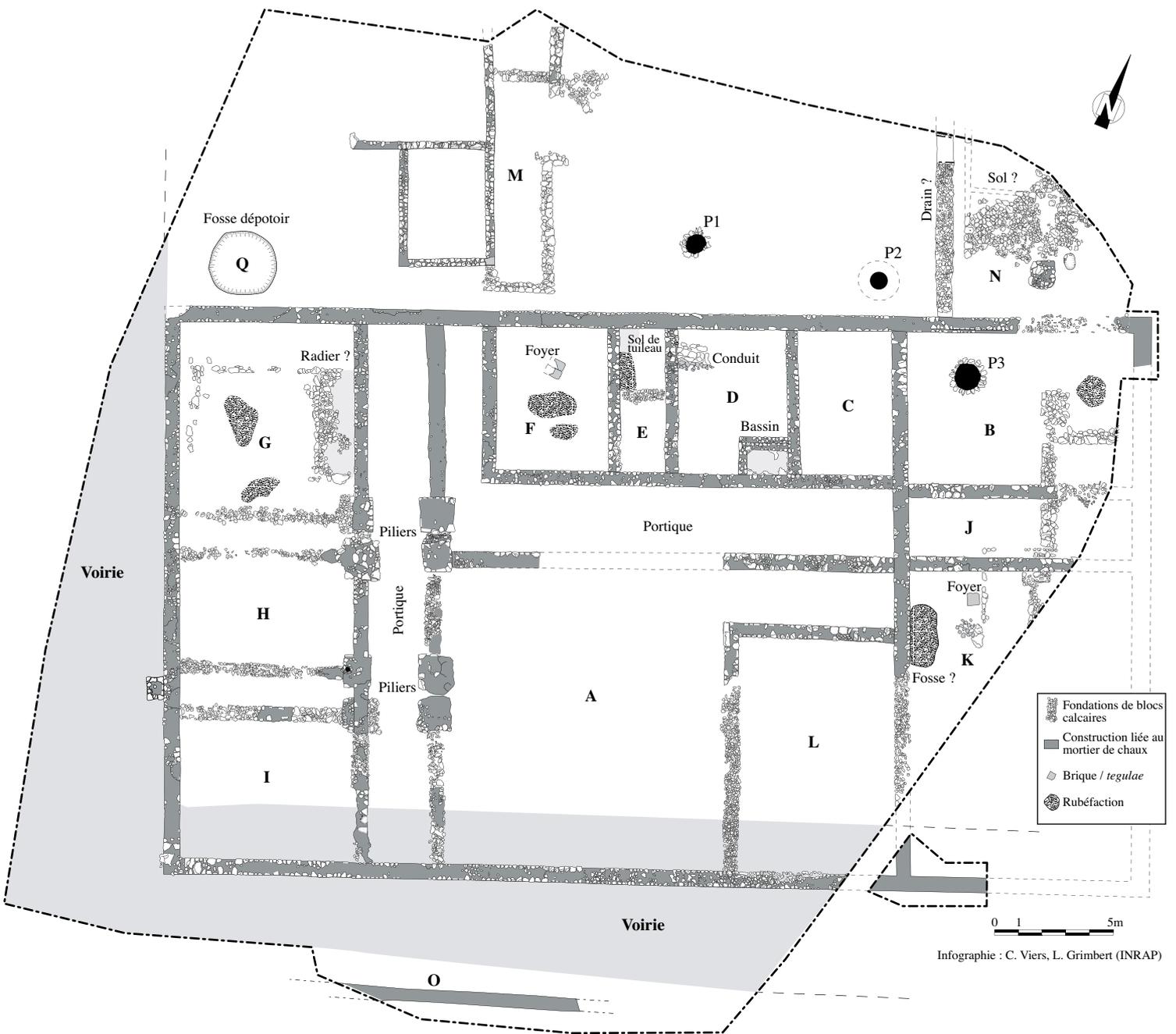


Fig. 3. Plan général de l'intervention.



Fig. 4. Voirie à l'ouest de la fouille.

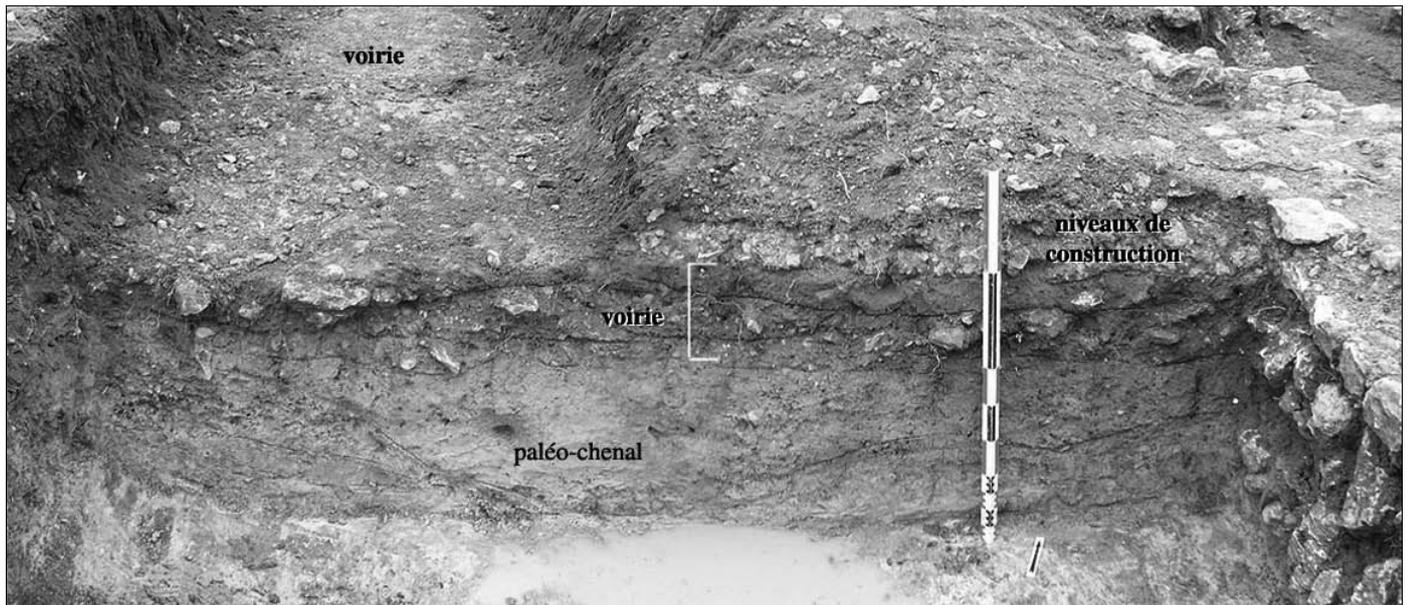


Fig. 5. Coupe de la voirie à l'ouest de la fouille. Sur la droite, la fondation du mur occidental du bâtiment.

que l'existence d'un quelconque radier ait été notée. La présence d'au moins un niveau de recharge, plus épais, a été ponctuellement observée. Il est constitué d'éléments beaucoup plus grossiers (galets, fragments de briques et de *tegulae*, éclats de calcaire, nodules de mortier) mis en place de manière très irrégulière et discontinue, sans doute en liaison avec la présence de dépressions à combler dans le premier niveau.

Deux segments d'orientations différentes (est-ouest et nord-sud) se distinguent. L'angle sud-ouest de la fouille correspond à la jonction de ces deux segments de voies mais la limite d'emprise n'a pas permis de vérifier les éventuels prolongements sud et ouest de la voie au-delà de cette jonction (simple virage à angle droit ou carrefour ?). Vers le nord, le segment nord-sud se prolonge au-delà de la limite d'emprise. Il en va de même pour le segment est-ouest qui se poursuit vers l'est.



Fig. 6. Fosse dépotoir (Q).

Seules les limites latérales du segment de voie est-ouest ont été observées et permettent de lui restituer une largeur d'environ 6,50 m. La présence d'une fondation de muret (O), observée contre la limite sud de l'intervention, participe sans doute également du désir de marquer la limite sud de la voirie.

Cette voirie peut être datée à partir des éléments de mobilier prélevés au sein du niveau d'utilisation/abandon recouvrant sa dernière recharge : ils permettent d'en situer largement le fonctionnement terminal dans la première moitié du 1^{er} siècle p.C.

Une importante fosse dépotoir (Q, fig. 6), située dans la moitié nord-ouest du chantier, présente une forme sensiblement circulaire (diamètre de 1,70 m) pour une profondeur conservée de 0,90 m. Le comblement, très hétérogène et extrêmement charbonneux dans sa partie inférieure, comporte de très nombreux éléments anthropiques (céramique, blocs calcaires, fragments de briques/*tegulae*, clous, verre...).

Compte tenu de la variété et de l'abondance du mobilier céramique dans cette fosse, il a été choisi de mettre ici l'accent sur son étude (cf. infra) plutôt que sur celle du mobilier des niveaux du grand bâtiment qui se caractérise surtout par son indigence. Le mobilier situe le comblement de cette fosse dépotoir au milieu du 1^{er} siècle p.C. Sa contemporanéité avec la voirie est envisageable compte tenu de sa proximité et de son niveau d'ouverture, très proche altimétriquement de celui de la voie.

Aucune trace d'occupation protohistorique structurée n'ayant été mise en évidence lors de l'intervention, la zone paraît donc fréquentée, de manière épisodique compte tenu de la nature des vestiges et de l'absence de constructions, à partir de la première moitié du 1^{er} siècle p.C.

Le bâtiment

Un important édifice

Cet édifice couvre la majeure partie de la surface de l'intervention. Il correspond à un quadrilatère de 41,60 x 24 m (mesures extérieures) comprenant une série de pièces de dimensions variables réparties en trois ailes autour d'une cour (fig. 3).

Un portique opère la transition entre la cour (A) et les pièces des ailes nord (B, C, D, E, F) et ouest (G, H, I). Les pièces de l'aile orientale (J, K, L) n'ont été

qu'incomplètement dégagées (présence de la limite de fouille), mais un sondage ponctuel a toutefois permis de reconnaître la position de l'angle nord-est du mur oriental du bâtiment et ainsi de proposer une restitution de l'ensemble du plan⁵.

Tous les murs du bâtiment (fig. 7 et 8) sont bâtis selon le même principe : une tranchée de fondation est creusée dans le substrat (limon alluvial) puis entièrement comblée avec des blocs calcaires bruts de tous modules liés par un limon. Les blocs ne sont pas jetés en vrac dans la tranchée mais disposés en assises, relativement homogènes, constituant un véritable radier. Les blocs de certaines assises, généralement la première, sont parfois disposés en épi en vue d'assurer un drainage correct de la base de la construction et peut-être d'y éviter les tassements intempestifs. La largeur des fondations est constante, entre 0,60 et 0,65 m. Leur hauteur varie selon les endroits entre 0,35 et 0,60 m. Cette variation est à mettre en relation avec la profondeur d'apparition du terrain naturel. Le substrat de graves est sub-affleurant dans la moitié orientale de la fouille alors qu'à l'ouest, la présence d'un paléo-chenal de la Vézère a nécessité une tranchée plus profonde.

Sur cette fondation sont ensuite disposées des assises de blocs calcaires équarris, d'un module régulier, liées au mortier de chaux. La mise en œuvre des blocs détermine deux parements homogènes encadrant un blocage interne de blocs et fragments de calcaires bruts liés au mortier de chaux. Ces assises parementées n'ont pas été systématiquement observées compte tenu de l'arasement différentiel de la construction ; parfois, notamment dans la moitié sud de l'édifice, seuls subsistent les blocs de la fondation en tranchée proprement dite.

Une particularité du bâtiment réside dans la présence de huit massifs quadrangulaires, correspondant de toute évidence à des bases de piliers, intégrés à la construction des murs du portique ouest. Ces massifs sont regroupés en deux ensembles de quatre bases, disposées de manière symétrique. Leurs fondations, d'une hauteur d'environ 0,60 m, sont composées de blocs calcaires bruts liés par du limon dans la moitié inférieure et par du mortier de chaux dans



Fig. 7. Détail de la fondation d'un mur du bâtiment. Les assises maçonnées visibles sur le cliché étaient noyées dans les niveaux de construction.



Fig. 8. Angle nord-ouest du bâtiment avec la trace de la récupération d'un élément.

5- Pour des commodités de rédaction et de lecture, nous considérerons que le grand axe de cet édifice est orienté est-ouest, malgré une orientation réelle sensiblement décalée (sud-ouest / nord-est).



Fig. 9. Fondation des piliers dans le portique ouest.



Fig. 10. Vue générale de la pièce F. On remarque l'omniprésence des niveaux de construction ainsi que des traces de rubéfaction liées à la présence d'un foyer.

la partie supérieure (fig. 9). Les quatre piliers intégrés au mur oriental de l'aile ouest sont associés avec les fondations de murs perpendiculaires subdivisant cette aile en trois pièces différentes (G, H, I).

Un édifice très arasé

La très faible couverture de terre végétale (environ 0,20 m) a conduit à un très important arasement de la construction. Aucun niveau de seuil n'a été retrouvé, ce qui limite la reconnaissance des circulations entre les différents espaces. Les niveaux de sol en relation avec l'occupation du bâtiment sont absents, à l'exception d'un lambeau de sol en mortier de tuileau dans l'angle nord-ouest de la pièce E.

L'analyse stratigraphique des niveaux présents au sein des différentes pièces a permis de comprendre que toutes les assises liées au mortier mises au jour sur les murs appartenaient en fait à une partie non visible de la construction. En effet, elles sont systématiquement ennoyées dans des niveaux de travail (éclats et fragments de blocs calcaires, nodules de mortier de chaux) liés à la construction des murs (fig. 10 et 11). Il est donc inexact de parler pour elles d'élévation proprement dite mais il ne s'agit pourtant plus de la fondation puisque ces assises parentées sont nécessairement mises en place en dehors de la tranchée de fondation initiale. Le terme d'assise de réglage n'est pas plus adapté dans ce cas précis. Pour ces raisons, nous utiliserons le terme "d'élévation non visible" pour désigner cette partie des murs.

Altimétriquement, ces niveaux de travail se situent toujours à la jonction entre le sommet de la fondation en tranchée et la première assise de l'élévation non visible. Présents généralement sur l'ensemble des pièces, parfois de manière diffuse et irrégulière, ces niveaux présentent un net épaissement contre les murs, ce qui est logique (accumulation préférentielle de déchets à l'aplomb des murs en cours de réalisation). La persistance de ces niveaux de travail témoigne que les bâtisseurs n'ont pas eu le souci de "nettoyer" le bâtiment au terme de la construction des murs. Afin de compenser l'hétérogénéité de ces niveaux, un remblaiement plus homogène des pièces a donc été nécessaire. Ces remblais de nivellement, observés dans la quasi-totalité des



Fig. 11. Coupe stratigraphique de la pièce E. Le niveau de blocs correspond au niveau de construction des murs.

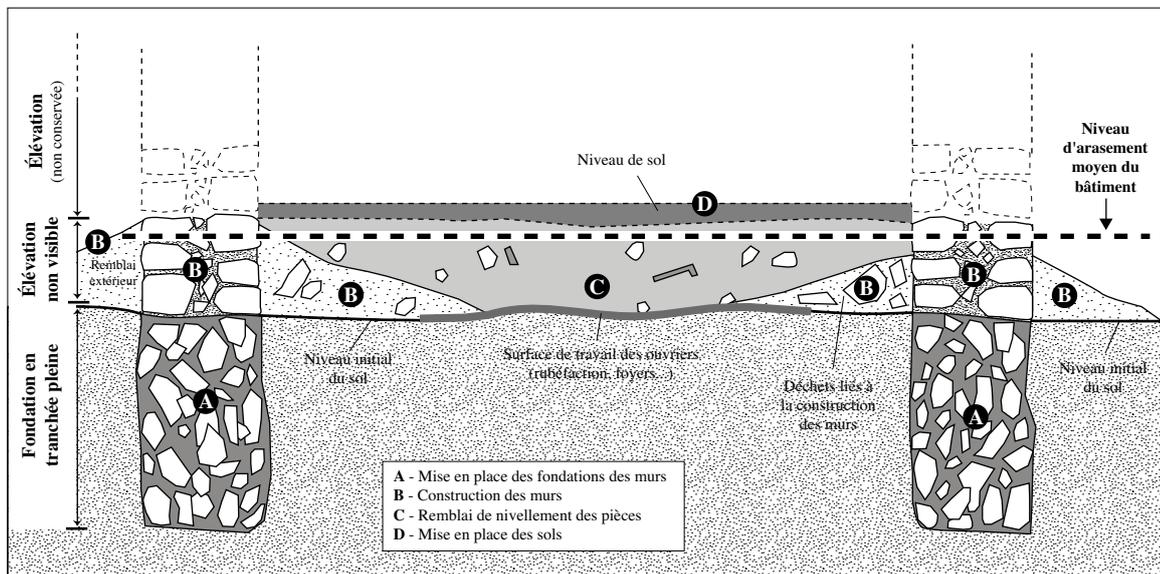


Fig. 12. Stratigraphie type de la phase de construction.



Fig. 13. Traces de rubéfaction au contact du substrat (pièce B).



Fig. 14. Foyer de *tegulae* (pièce F).

pièces fouillées, avaient évidemment pour but la récupération d'un niveau horizontal destiné à asseoir les aménagements de sols. La figure 12 correspond à une stratigraphie-type réalisant la synthèse de ces différentes observations.

Il n'est pas utile de rentrer ici dans le détail des niveaux de remblaiement mis au jour dans chaque pièce. Un exemple donnera simplement une idée de leur épaisseur potentielle. Dans la pièce E, la différence de hauteur entre le sommet de la fondation en tranchée des murs et le lambeau de sol en tuileau, observé à l'angle nord-ouest de la pièce, est de l'ordre de 0,30 m (fig. 11).

Les indices liés à la construction du bâtiment

Si l'arasement du bâtiment n'a pas permis la conservation des niveaux d'occupation, quelques indices relatifs à sa phase de construction ont néanmoins pu être observés.

Dans plusieurs pièces, le sommet du terrain naturel présente des traces éparses de rubéfaction (fig. 10 et 13 : B, F, G, K) voire des foyers aménagés (pièce F : foyer composé de deux *tegulae* retournées - fig. 14).

Dans les pièces G et K, des alignements et "radiers" de blocs calcaires, reposant directement sur le limon alluvial ont été observés (fig. 15). Le rôle dévolu à ces aménagements reste toutefois difficile à appréhender (supports ? solins de sablière ?).

Dans la pièce K, un élément tout aussi énigmatique a été mis au jour. Cet aménagement, aux limites spatiales relativement nettes bien qu'irrégulières, est implanté en bordure du mur occidental de la pièce et consiste en une succession de niveaux de gravier jaunâtre, mêlés de mortier de chaux désagrégé, présentant localement d'importantes traces de rubéfaction (fig. 16). Plusieurs niveaux de fragments d'amphores alternent avec ces niveaux de graviers et mortier. L'ensemble forme un feuilleté complexe et chaotique dont les dimensions sont de 2,60 x 1,20 m pour une épaisseur totale comprise entre 5 et 10 centimètres. Hormis les fragments d'amphores (qui correspondent à trois individus de Pascual 1), la fouille de cet aménagement a montré la quasi-absence de mobilier céramique. Un nombre significatif de scories a toutefois été prélevé au sein de la structure, notamment dans sa moitié nord, présentant un

maximum de traces de rubéfaction. Cette structure est difficile à interpréter faute d'éléments de comparaison (fosse de travail à usage spécifique ? structure de chauffe en rapport avec le travail du métal ?).

L'argumentation pour le rattachement de ces quelques indices à la phase de construction est fondée sur plusieurs observations. En premier lieu, ces indices sont totalement absents dès que l'on franchit les limites extérieures de l'édifice et ils en utilisent parfois les murs comme appui (radier de blocs de la pièce G, fosse de la pièce K). De plus, le mobilier céramique prélevé à leur contact est similaire à celui découvert au sein des niveaux de construction et de remblaiement décrits précédemment. Ces aménagements correspondent donc nécessairement à des éléments associés à la phase de construction et non aux traces d'une occupation antérieure à laquelle ils ne manquent pas de faire penser (alignements de blocs au sein des pièces G et K notamment).

La taille de l'édifice suggère un temps de mise en œuvre qui, sans être considérable, a certainement représenté plusieurs mois et nécessité la mise en place d'aménagements temporaires de "confort" pour les ouvriers (foyers) ou en rapport avec la construction elle-même (foyer de travail ? supports d'échafaudages ? fosses de travail ?). La fonction exacte de ces aménagements reste évidemment en dehors du champ de nos possibilités d'analyse. Sans tomber dans un anachronisme hors de propos, la comparaison avec un chantier de construction actuel est très instructive dans le nombre et la diversité des aménagements temporaires en rapport avec la seule phase de gros œuvre.

De rares éléments liés à l'utilisation de l'édifice

Dans l'angle nord-ouest de la pièce D des fragments de *tegulae*, disposés sommairement à plat, déterminent un "canal" qui traverse le mur ouest de la pièce en direction de la pièce E. Cet aménagement (fig. 17) est bordé au nord de gros blocs calcaires alignés (muret de bordure ?). L'ensemble des éléments, y compris le mur occidental de la pièce, est totalement déstructuré par une forte rubéfaction.

Dans l'angle sud-est de la pièce, se trouve un radier de blocs calcaires bruts recouverts par une chape compacte mais peu épaisse de mortier de tuileau (1 x 1,70 m). Au nord et à l'ouest, cet aménagement (fig. 18) est encadré par un muret bâti en blocs cal-



Fig. 15. Traces de rubéfaction et alignements de blocs (pièce G).



Fig. 16. "Fosse" de travail (?) rubéfiée (pièce K).



Fig. 17. Canalisation de *tegulae* à l'angle nord-ouest de la pièce D.



Fig. 18. Fond de bassin en mortier de tuileau (pièce D). On remarque le doublement du mur nord.

caires, liés au mortier de chaux, prenant directement appui contre les murs de la pièce. Le muret nord est doublé par un deuxième muret. Les faces ouest et nord de ce muret sont recouvertes d'un enduit rose d'assez mauvaise qualité. L'épaisseur de ces éléments (muret + radier) est très faible, de l'ordre de 0,10 m, et ils reposent directement sur un niveau de construction très hétérogène. Cela est une confirmation directe du mode opératoire des bâtisseurs qui n'ont pas pris la peine de nettoyer les déchets liés à l'élévation des murs avant de mettre en place les éléments correspondant à l'utilisation des pièces. Le doublement du muret nord initial évoque un possible réaménagement (consolidation ?) de la structure au cours de son utilisation.

Ces quelques indices correspondent aux vestiges d'un petit ensemble thermal⁶ dont il est possible de restituer schématiquement le fonctionnement⁷. Le *praefurnium* se situait dans la moitié nord de la pièce D, en relation avec l'aménagement du conduit de *tegulae* destiné à canaliser l'air chaud vers la pièce E, correspondant au *caldarium*. Une cloison devait séparer les parties nord et sud de la pièce D. La proximité du *praefurnium* incite à voir dans la moitié sud de cette pièce un *frigidarium* doté d'un bassin dans l'angle sud-est servant également d'*apodytherium* (vestiaire). L'accès vers le *caldarium* de la pièce E devait nécessairement se faire via un passage ouvert dans la moitié sud du mur séparant les pièces D et E. La moitié nord de la pièce E, où est conservé un lambeau de sol en mortier de tuileau, correspond à l'emplacement du *solium*, chauffé directement par l'air chaud venant de la pièce D. Il est difficile d'aller plus loin dans la restitution de cet ensemble thermal, notamment du fait de l'absence des niveaux de sol qui conservent souvent les empreintes d'éléments significatifs (*bassins*, *labrum*...). Un exemple relativement comparable (fonctionnement et dimensions) de petit ensemble thermal a été trouvé à la villa Prato de Sperlonga (Italie)⁸.

Dans l'espace K, une sole de foyer, mesurant 0,48 m de côté, est constituée de nombreux petits

6- Les interprétations proposées pour cet ensemble dans le rapport de fouille (Grimbert 2006) ont été corrigées pour le présent travail. Certains aménagements avaient alors été mal compris.

7- Bouet 2003, 13-59.

8- Broise & Lafon 2001, 75 ; Bouet 2003, 58.

fragments de briques. La partie supérieure présente une surface plane. L'ensemble mesure au maximum 5 centimètres d'épaisseur. Des traces de rubéfaction sont visibles tout autour de cette structure. Cette sole de foyer constitue l'unique trace d'un aménagement reposant sur les remblais de nivellement mis en place avant la création des sols du bâtiment. Ce foyer, s'il est contemporain (?) de la phase d'utilisation de l'édifice⁹, pourrait donc indiquer que dans l'espace K, aucun sol en dur n'était présent.

Trois puits (P1, P2, P3, fig. 19), aux cuvelages composés de blocs calcaires disposés sans liant, ont été mis au jour lors de l'intervention ; deux d'entre eux au nord du bâtiment et le troisième dans la pièce B. Des contraintes techniques ont interdit de réaliser la fouille exhaustive des comblements et de vérifier les éventuelles relations stratigraphiques de ces puits avec le bâtiment, notamment pour le puits P3 (pièce B). Le mobilier prélevé reste donc anecdotique et ne permet pas d'assurer une datation satisfaisante de ces aménagements à l'exception du puits P2, fouillé plus profondément, dont l'abandon peut être situé à la fin du 1^{er} ou au début du 2^e siècle p.C.

L'association de ces puits à la phase d'utilisation du bâtiment reste la proposition la plus logique, bien que leur contemporanéité stricte ne puisse être prouvée.

Une date de construction bien cernée

La présence de mobilier au sein des nombreux remblais de construction a permis une datation assez précise de la mise en œuvre du bâtiment. Celle-ci intervient dans la seconde moitié du 1^{er} siècle p.C., plus probablement dans le dernier quart comme semble en témoigner, entre autres, un sesterce inédit de Vespasien¹⁰ trouvé dans les remblais de construction de la pièce B.

La construction se fait au détriment du segment est-ouest de la voirie qui est recoupé par le mur sud du bâtiment. Le segment de voie nord-sud n'est pas recoupé par l'édifice qui vient simplement se positionner exactement contre sa limite orientale.

9- Hypothèse qui semble contredite par l'absence de seuil permettant d'accéder dans la pièce. La possibilité d'un seuil dans la partie non dégagée de cette pièce reste toutefois envisageable et amène à laisser la question en suspens.

10- Geneviève 2007.



Fig. 19. Puits P3 (pièce B).

Cette dernière observation pourrait laisser penser que le segment de voirie nord-sud continue de fonctionner en association avec le bâtiment. Or cela est nettement contredit par les niveaux de construction de l'édifice observés à plusieurs endroits à l'extérieur de celui-ci. Ces niveaux, similaires à ceux décrits pour l'intérieur (chutes de mortier et de fragments de blocs contre les murs), viennent recouvrir le segment de voirie nord-sud et témoignent de son probable abandon (fig. 5). Au nord de l'édifice, ces niveaux de construction scellent également le comblement de la fosse dépotoir ce qui en confirme l'antériorité.

Un abandon difficile à préciser

Compte tenu de l'absence des niveaux d'occupation, les éléments permettant d'estimer la durée de vie de l'édifice font défaut. Quelques fosses, sans doute liées à la destruction du bâtiment, ont été ponctuellement notées, notamment dans la cour du bâtiment (A), mais n'ont pas livré suffisamment de mobilier pour autoriser une datation correcte. La

chronologie donnée par le mobilier découvert dans le comblement du puits P2 est ici difficile à utiliser compte tenu de l'absence de relations directes entre ce puits et le bâtiment.

Un remblai ponctuel dans les niveaux supérieurs de la pièce F (démolition ?) a toutefois livré un lot céramique (cf. infra) attribuable largement au III^e siècle p.C. ce qui permet d'envisager, très prudemment, ce *terminus* pour l'abandon du bâtiment. Les raisons de cet abandon demeurent totalement indéterminées.

Des aménagements associés ?

Au nord du bâtiment, les fondations d'autres constructions (fig. 20) ont été observées (M). Mises en œuvre de manière plus sommaire (blocs brut liés par du limon, ponctuellement par du mortier de chaux), leur postériorité au bâtiment principal est avérée car la moitié sud de ces aménagements recou-

pent ses niveaux de construction. L'hypothèse "d'annexes" accolées, plus ou moins rapidement, à l'édifice semble la plus vraisemblable, même si leur datation précise reste difficile compte tenu de l'absence des niveaux d'occupation.

Il faut peut-être leur associer un niveau d'empierrement (sol ?) en blocs calcaires (N) mis au jour à l'angle nord-est de l'intervention (fig. 21). Des alignements de blocs ont été notés au sein de ce radier et pourraient constituer les traces de solins (cloisons ?) de ce qui pourrait, là encore, correspondre à une "annexe" à l'édifice.

Les quelques éléments de mobilier céramique recueillis en association avec ces aménagements autorisent à les rattacher de manière large aux I^{er}-II^e siècles p.C., apparemment en accord avec la datation proposée pour l'édifice principal. Les observations limitées, liées à l'important degré d'arasement de ces structures, incitent toutefois à la prudence pour l'interprétation de ces quelques indices périphériques.



Fig. 20. Constructions (M) au nord du bâtiment.

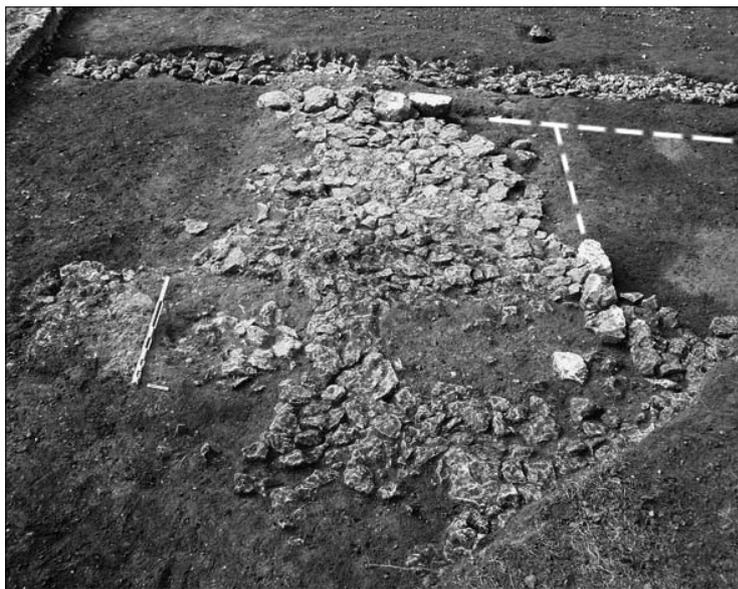


Fig. 21. Empierrement (N) au nord du bâtiment.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE (P. Marty)

Le mobilier céramique du site de Montignac-*Le Buy* comprend 10 005 fragments pour un total de 1050 individus (vases). À part quelques indices de la Tène finale témoignant d'une occupation antérieure, la grande majorité du mobilier appartient à la période du Haut-Empire, plus précisément au 1^{er} siècle p.C. Une première implantation se fait entre la fin du règne de Tibère et le début de la période claudienne¹¹. Le principal témoin de cette occupation est une fosse dépotoir (fosse 1136) dont le contenu peut aisément servir de référence pour les autres couches de la même période, nettement plus pauvres en mobilier. Le reste du mobilier permet de cerner une autre phase correspondant à la période flavienne¹². Enfin quelques indices sporadiques¹³ témoignent de productions céramiques du Bas-Empi-

re, sans qu'il soit possible de préciser le type et l'importance de cette occupation.

Une fosse dépotoir des années 40-60 : la fosse 1136 (Q, fig. 3)

Il est très vite apparu, dès la phase de tri et d'inventaire, que la céramique de cette fosse était très représentative de la majorité du mobilier découvert sur le site. Cet ensemble de catégories, de productions et de formes très variées constitue le lot le plus intéressant livré par la fouille (1751 tessons correspondant au moins à 177 individus) et représente à lui seul 17,5 % des restes de l'ensemble du site et 16,8 % du nombre minimum d'individus. Appartenant à la période chronologique la mieux représentée, le deuxième tiers du 1^{er} siècle, le mobilier de cette fosse illustre parfaitement le corpus retrouvé dans des quantités plus ou moins importantes dans la plupart des unités stratigraphiques définies lors de la fouille. L'enjeu de sa datation et de sa caractérisation dépasse donc le seul cadre de la fosse 1136 : ce sont vraisemblablement les débuts de la construction du bâtiment, ou au moins la période précédant immédiatement son installation, qu'on peut ainsi

11- 5632 restes pour 640 individus, soit plus de la moitié du mobilier céramique, auquel on pourrait ajouter les 1708 restes et les 93 individus datables de la première moitié du 1^{er} siècle.

12- 955 restes pour 129 individus seulement.

13- 237 restes pour 21 individus.

dater avec une relative précision. L'importance et la variété du vaisselier, mêlant productions luxueuses ou assimilées, céramiques communes et vases de stockage, donnent aussi de précieuses informations sur la destination de l'édifice et les mœurs de ses habitants.

La présentation du mobilier issu de cette structure sera donc privilégiée dans le but de produire un catalogue typo-chronologique utilisable pour la plus grande partie de la série céramique de Montignac-*LeBUY* et éventuellement pour une utilisation comparative plus large au niveau régional.

La sigillée apporte la plupart des arguments chronologiques. Quelques informations complémentaires sont données par la céramique commune sombre ou à engobe noir, principalement au titre de comparaisons régionales. La céramique commune claire, malgré un nombre de restes importants, se révèle plutôt décevante avec seulement 16 individus reconnus. La céramique à engobe micacé présentant des formes évoluant peu au cours du Haut-Empire, ne donne que peu d'éléments de datation. Il en est de même pour les plats à engobe rouge pompéien.

La sigillée de la Graufesenque est attestée par une série d'assiettes. Un Drag 18/31 (fig. 22, 1) est estampillé OFIC.[.]CO¹⁴, marque attribuée à SCOTIVS, potier de la période Tibère/Néron. Un Drag 15/17 (fig. 22, 2) montre une marque OF.I.[.] partiellement conservé.

La sigillée de Montans est mieux représentée que celle de l'officine aveyronnaise et son corpus se limite presque exclusivement à des bols ou des coupes. Un bol de forme Drag 24/25 (fig. 22, 3) porte une estampille anépigraphique : croix cantonnée de points, dans un cercle¹⁵. Elle voisine avec une série de coupes Drag 27 : l'une (fig. 22, 4) avec estampille OF.CIC, peut-être CICARVS ; une autre (fig. 22, 5) avec estampille REPT pour REPENTINVS, dans un

cartouche à queues d'aronde¹⁶. Enfin, deux exemplaires identiques (fig. 22, 6) avec une estampille inédite : DOSA, sont attribués à Montans¹⁷.

Les coupes moulées de type Drag 29 sont bien présentes, avec pas moins de cinq exemplaires relativement standardisés. Le plus complet (fig. 22, 7) est le seul à porter une estampille : OFRE[-], malheureusement incomplète. Il s'agit encore une fois d'une production de REPENTINVS¹⁸. Les caractères technologiques et le style décoratif ne laissent aucun doute sur l'appartenance de cette coupe aux productions tarnaises¹⁹, de la fin de la période 2 (20-40) et plus sûrement au début de la phase 3 (40-60), caractérisée par un décor végétal à base de rinceaux animés²⁰.

La paroi fine, peu représentée dans cette fosse, permet néanmoins quelques déterminations.

La paroi fine moulée ne livre que quelques tessons d'un gobelet (fig. 22, 8) à engobe orange avec un oiseau dans un médaillon, sous une ligne de perle. Des exemples approchants proviennent des fouilles de la place des Grands-Hommes, à Bordeaux²¹. Ce type de production pourrait provenir de Montans ou de l'atelier gersois de Galane qui lui est lié²².

Un fragment de coupe (fig. 22, 9) témoigne de la présence de vases décorés à la molette produits à la Graufesenque au début du 1^{er} siècle²³. La pâte orangée finement micacée ne porte cependant pas trace

14- Les marques précédées de l'indication de l'officine (OF ou OFFIC) sont habituellement attribuées aux ateliers millavois du 1^{er} siècle. A. Vernhet précise que la mention OFFICINA à la Graufesenque, rare pour la période 15/35, devient plus fréquente ensuite (Vernhet 1990, 26).

15- Th. Martin (Martin 1979, 38) signale que les marques anépigraphiques, à Montans, sont plutôt précoces (Tibère-Claude), disparaissant au début des années 70 (Martin 1996, 38). Des estampilles identiques (sur Drag 24/25) se retrouvent jusque sur les côtes du Morbihan et sont datées du règne de Tibère (Martin, Triste 1997, 128 et fig. 6).

16- Th. Martin (Martin 1996, 37) signale une fréquence accrue des estampilles à queues d'aronde entre les années 30 et 70. Il situe l'activité de ce potier montanais de Tibère à Néron (Martin, Triste 1997, 127) et signale au moins 30 sigles différents, avec plusieurs estampilles en queues d'aronde (Martin & Tobie 2000, 99). J.-L. Tilhard qui date cette production des années 30 à 60, insiste sur la large diffusion de ces productions en Aquitaine, de Tibère à Néron (Tilhard 2004, estampille 434-1 à 16, 246-247).

17- Une analyse (par Ph. Sciau) confirme cette attribution.

18- Martin 1996, 37-38.

19- De récentes mises au point montrent la très large diffusion de cet atelier, par le bassin de la Garonne, à travers toute l'Aquitaine (Martin & Triste 1997, 127 ; Martin & Tobie 2000, 99).

20- La forme à queues d'aronde est clairement associée à la mention de l'officine, ce qui est peu courant à Montans (Martin 1996, 35).

21- Tilhard 1997, 50-51, fig. 8 n° 15 et fig. 9 n° 53. L'auteur situe l'apparition de ces vases sous Tibère, restant fréquents jusqu'à la fin du règne de Néron (Tilhard 1997, 49).

22- Un décor approchant, trouvé à Saint-Bertrand-de-Comminges, est attribué à cet atelier (Delplace 1993, 34 n° 19). La Graufesenque a également produit de tels vases (Bémont 1996, 40-42).

23- Genin *et al.* 2002, 69 et Genin & Vernhet 2002, 109.

d'engobe. Ce type de production est rare aussi loin des ateliers, même si l'on peut signaler une coupe semblable, dans le mobilier de la Cité de Campniac, à Périgueux²⁴.

Un vase malheureusement fragmentaire (fig. 22, 10) s'apparente aux parois fines de type Beuvray. Sa pâte beige orangée, micacée, n'est pas engobée et sa panse porte un décor de guillochis. Les caractéristiques technologiques du vase de Montignac le distinguent cependant des productions classiques de "type Beuvray", seule la forme et le décor étant identiques. On peut le rapprocher des céramiques brunes semi-fines, dont la production bien attestée à Saintes, se retrouve à Bordeaux²⁵.

La céramique à engobe blanc se réduit à trois cruches ovoïdes avec un bord en amande. Un exemplaire au profil tassé pourrait être une production du Centre de la France, peut-être de Lezoux. Un autre exemplaire s'apparente plutôt à la forme 429 de Santrot²⁶.

La céramique à engobe rouge montre une cruche miniature et les restes d'un modèle plus élancé à manchon cannelé et anse en ruban.

Un unique plat atteste de productions à engobe orange. Le fond plat montre un léger ressaut interne. Si l'on s'en tient à cette description purement typologique, on est en présence d'un plat à engobe rouge pompéien. Mais la pâte orange très finement micacée et l'engobe orange fin et métallescent, intérieur et extérieur, en font une production spécifique. On doit plutôt le rattacher aux productions anciennes de la Graufesenque ou du sud du Massif Central²⁷.

La catégorie des vases à engobe rouge pompéien permet d'identifier 6 individus, montrant tous le même profil : un bord droit évasé et un fond plat, seul variant le diamètre. Les plats de Montignac-*Le Buy* ne diffèrent en rien de ceux habituellement retrouvés en fouille, pour la période du 1^{er} siècle²⁸.

Peut-être s'agit-il de productions locales ou tout au moins de Gaule²⁹.

La céramique à engobe micacé montre un pourcentage du nombre de restes très proche de celui des sigillées tandis que le pourcentage d'individus en est même un peu plus élevé³⁰. Le corpus, très classique, se divise en trois grandes formes : couvercle, marmite tripode, et vase ovoïde.

Les couvercles peuvent être trapus (fig. 22, 11), à paroi épaisse et fond annulaire, cuit en mode A³¹. Un autre modèle possède un fond annulaire s'évasant mais le bord en est absent. Sa pâte est, cette fois, cuite en mode B³².

Les marmites tripodes forment ici l'essentiel des productions à engobe micacé. Un exemplaire bien complet (fig. 22, 12) donne un bon aperçu de ces formes, avec un profil caréné, des parois assez épaisses et une série de cannelures externes sous la lèvre. Ses pieds sont d'une hauteur pratiquement équivalente à la moitié de la hauteur du vase, le fond aplani étant ainsi parfaitement séparé des braises du foyer.

Deux vases ovoïdes à engobe micacé révèlent des profils en S, à col évasé et lèvre arrondie. L'un d'eux (fig. 22, 13) possède une pâte grise sableuse micacée, la partie inférieure portant les traces d'un lissage horizontal. Ces deux vases ne se retrouvent pas parmi les types aquitains, on peut penser à des productions locales³³.

La catégorie de la céramique à engobe noir regroupe à elle seule 24 % des individus de la fosse, son importance est donc loin d'être négligeable.

Un type de coupe haute (fig. 22, 14), de facture soignée, dont sept exemplaires ont été dénombrés, avec des profils identiques, atteste la présence de Terra Nigra. La paroi est évasée, avec une lèvre arron-

24- Datée des années 10 à 30 (Carponsin & Tilhard 2002, 216).

25- Type 15, défini Place des Grands-Hommes, à Bordeaux (Tilhard 1997, 58 et fig. 11).

26- Santrot 1979, 183-184.

27- Genin *et al.* 2002, 69 et Bénévent *et al.* 2002, 165-170.

28- Goudineau 1970, 162-165. On ne remarque pas de produits campaniens, dans lesquels la présence de pyroxènes est discriminante (Lattara 6, 1993, 545).

29- Chr. Sireix signale de telles productions dès les années 20/10 a.C. dans le Nord de l'Aquitaine (Sireix 1999, 240) et des importations italiques en faible quantité jusqu'au milieu du 1^{er} siècle.

30- 5,1 % de l'ensemble des restes de cette fosse et 11,8 % des individus.

31- Cuisson réductrice et post-cuisson oxydante.

32- Cuisson réductrice et post-cuisson réductrice.

33- Les fouilles récentes de Périgueux livrent de tels vases ovoïdes datés du 1^{er} siècle (Carponsin-Martin & Gourdon-Platel 2000, fig. 5 n° 3 et fig. 4 n° 7). On doit noter l'absence de coupes ansées pourtant bien représentées à Périgueux pour la même période (Carponsin-Martin & Gourdon-Platel 2000). On ne peut pour le moment, préciser les raisons de ce manque : utilisation d'une forme proche pour le même usage ou manque de représentativité de la série de Montignac-*Le Buy*.

die. Un pseudo-pied annulaire se dégage faiblement, matérialisé par une gorge creusée sous le vase. Les quelques nuances rencontrées pour ce type concernent le profil plus ou moins évasé et le pied parfois très faiblement marqué. La pâte, grise foncée, avec des franges plus claires et une surface noire très lisse, peut-être brillante, résultat d'un engobage minutieux. Ce type de coupe correspond à la forme 126 de Santrot, dont les caractéristiques techniques sont semblables³⁴.

Nous regroupons sous l'appellation de Terra Nigra régionale des productions qui ne se rattachent qu'imparfaitement à des formes ou des types déjà signalés ailleurs, en Aquitaine notamment. Une coupe à collerette (fig. 22, 15) montre une panse ornée de trois cannelures aux arêtes franches. La pâte micacée est brune avec un cœur gris, la surface noire est engobée. Les coupes évasées à bord très légèrement rentrant et lèvre arrondie sont aussi attestées³⁵.

Le vase ovoïde est la forme la mieux représentée parmi la céramique à engobe noir avec un total de quatorze individus. Un exemplaire de petite dimension (fig. 22, 16) montre un décor composé de registres répétitifs : des baguettes obtenues au repoussé et ornées d'incisions encadrant un bandeau comportant des lignes ondulées superposées faites au peigne³⁶. Un vase ovoïde (fig. 22, 17) dont la lèvre est formée d'un bourrelet saillant appartient à la forme 221 de Santrot³⁷. D'autres ovoïdes existent, mais beaucoup plus fragmentaires. Ils permettent de noter l'existence de col évasé à lèvre arrondie plus ou

moins aplanie. La pâte va du brun au gris, tandis que la surface engobée, grise à noire, est polie.

Les vases de stockage sont des ovoïdes de grandes dimensions. Deux exemplaires montrent, l'un (fig. 22, 18) un épaulement aplani et un bord légèrement évasé formant un bandeau épaissi. La pâte est grise, sableuse et micacée ; l'engobe noir est uniforme à l'extérieur et recouvre seulement la partie supérieure interne, avec des coulures ; l'autre (fig. 22, 19) possède les mêmes caractéristiques technologiques. Le bord forme cette fois-ci un bourrelet interne et la panse est beaucoup plus arrondie³⁸.

Un pichet ovoïde (fig. 22, 20) présente un fond concave avec une lèvre un peu épaissie sur laquelle s'attache une anse rubanée. Un polissage sommaire souligne la base de la cruche tandis que des lignes verticales réalisées au brunissoir décorent la partie supérieure. Hormis son engobage, ce modèle est semblable aux pichets en commune sombre auxquels nous renvoyons.

Un col de cruche (fig. 22, 21) se signale, avec un bord formant un manchon cannelé. La pâte grise et engobée a reçu un lissage très visible vertical faisant office de décor. Peut-être avons-nous là un vase de la forme 380 de Santrot³⁹.

La céramique commune claire est peu importante, ne concernant pratiquement que des vases à liquide avec des influences méditerranéennes. Une petite assiette à fond plat, de forme 31 dans la typologie de Santrot⁴⁰ est le seul vase modelé de la série. Ses parois sont lourdes et le fond irrégulier. Une assiette (fig. 22, 22) évoque une imitation de vaisselle italique. La pâte cuite en mode A présente une surface brune peut-être engobée et il n'est pas interdit d'y voir une coupe ou assiette en Terra Nigra, ayant subi un accident de cuisson. Nous sommes là en présence d'un vase très proche des formes 61 à 63 de Santrot⁴¹. Mentionnons également la présence

34- Santrot 1979, 90. Les auteurs datent ce type principalement des années 40/80. Une forme très proche est mentionnée à Périgueux dès les années 15 à 10 a.C. (Chevillot 1985, 39 et fig. 5).

35- On la rapprochera de la forme 117 de Santrot (Santrot 1979, 88) datée de la période augustéenne avec une poursuite de la production jusqu'au milieu du 1^{er} siècle. Le site de la place Camille-Jullian (Sireix 1999, 244 et fig. 15) répertorie des exemplaires datés entre 50 et 80.

36- Chevillot signale un vase ayant quelques ressemblances avec celui-ci pour la période augustéenne (Chevillot 1985, 54 et fig. 13 n° 23).

37- Santrot 1979, 126. La production des ateliers de Saintes est plutôt de l'extrême fin du 1^{er} siècle a.C., celle de Bordeaux des années 40 à 80. Ces vases sont en nombre non négligeable à Périgueux, dans un contexte augustéen, avec cependant une panse légèrement surbaissée. Peut-être faut-il voir dans l'éclatement relatif du vase de Montignac un critère d'évolution chronologique.

38- On peut rapprocher ces deux vases de la forme Santrot 271 (Santrot 1979, 138, avec un bord sans épaississement) d'un diamètre de moindre importance. Cette forme se retrouve place Camille-Jullian, à Bordeaux, avec un engobe gris/noir, pour les années 50 à 80 (Sireix 1999, 250 et fig. 22).

39- Santrot 1979, 172, bien que le polissage lui confère une particularité remarquable.

40- Santrot 1979, 55.

41- Santrot 1979, 65, formes datées de la première moitié du 1^{er} siècle.

d'une coupe à bord rentrant et lèvre arrondie, forme ubiquiste au 1^{er} siècle⁴². Une jatte (fig. 23, 23) évoque le profil des *caccabus* romains, céramiques communes italiques du type marmite⁴³. Un col de grand vase ovoïde (fig. 23, 24) à pâte sableuse micacée, possède une lèvre aplanie intérieurement, ornée de deux sillons concentriques. Peut-être s'agit-il d'une spécificité locale ou régionale, à moins qu'il ne s'agisse d'une importation dont la provenance serait alors à définir⁴⁴.

Les pichets peuvent être trapus, au col très développé avec une anse de section torsadée et un sillon soulignant la rupture de panse (fig. 23, 25). Le bord devait être pincé pour former un bec verseur. Ce type de vase est assez classique et des études récentes montrent l'apparition de cette forme dès les années 20/40 et une meilleure représentation entre les années 50 et 80⁴⁵.

Les cruches appartiennent aux types déjà attestés : à manchon⁴⁶ ou à lèvre à bourrelet⁴⁷. Une cruche ovoïde (fig. 23, 26) montre une lèvre en bourrelet moulurée avec une gorge interne peu dégagée. Le col tronconique a des parois légèrement convexes qui forment avec la panse, presque parfaitement sphérique, un angle nettement marqué. Le pied annulaire est bien détaché de la base. La pâte en est rouge sableuse avec présence de mica et l'engobe beige épais, plus ou moins bien adhérent. Ce vase ne possède pas de parallèle évident au sein de la typologie de Santrot pour l'Aquitaine, si ce n'est la forme 429⁴⁸, également engobée. Une autre cruche mais de grand volume présente un profil similaire, dans une

pâte sableuse micacée à engobe épais beige, réduit à quelques traces. La lèvre fait un bourrelet externe, en amande, orné d'un sillon et le col est parfaitement tronconique. La panse ovoïde est un peu surbaissée. Nous ne pouvons que renvoyer à la forme 429 de Santrot. Un exemplaire de cruche à pâte kaolinique doit être signalé (fig. 23, 27). Il présente tous les caractères technologiques typiques de ces productions : pâte kaolinique, stries de tournage internes bien marquées, surface lissée, bec produit par pincement du bord. Ce type de cruche est considéré comme une bouilloire⁴⁹.

La céramique commune sombre est la catégorie la plus importante⁵⁰, et concerne un corpus de vases varié : coupes, marmites, ovoïdes, pichets et cruches.

Les marmites rappellent les types tripodes à engobe micacé, avec d'évidentes traces de chauffe et des dépôts de suie. Un ovoïde (fig. 23, 28) au profil complet est du "type Beuvray"⁵¹. Sa pâte sableuse micacée est brune à rouge et sa surface polie noire, peut-être engobée⁵². La panse est presque sphérique, avec une paroi fine et régulière, la base semblant avoir subi un léger polissage. Ce vase est remarquable par son décor : des lignes de chevrons finement impressionnés, exécutées au peigne ou à la roulette⁵³. Les vases ovoïdes⁵⁴ illustrent, en commune sombre, un type déjà rencontré en commune claire ou en céramique à engobe noir. Il semble qu'on ait là une forme se déclinant dans différentes catégories avec un opportunisme notable⁵⁵.

42- Forme Santrot 117 (Santrot 1979, 88) produite sous Auguste et qui perdure jusqu'au milieu du 1^{er} siècle. On la retrouve à Bordeaux, Place Camille-Jullian (Sireix 1999, 244 et fig. 15), entre 50 et 80.

43- Lattara 1993, 359, forme COM-IT 3c ou COM-IT 3d. Ces vases bien attestés au 1^{er} siècle a.C., perdurent jusque dans les années 50 de notre ère. On trouve une forme approchante et sûrement dérivée, dans la typologie de Santrot (Santrot 1979, 97 ; forme 151), pour les années 40 à 70 à Bordeaux. Chr. Chevillot la mentionne également à Périgueux, dans un contexte augustéen (Chevillot 1985, 42 et fig. 5).

44- Les vases à lèvres ornées de sillons sont par exemple plus fréquents à *Rodumna* (Roanne), avec des ovoïde de type Besançon (Genin & Lavendhomme 1997, pl. 14 ou pl. 40).

45- Sireix 1997, 99 et Sireix 1999, 256. Un pichet très semblable provient de la Tour de Vésone, à Périgueux, où il est daté d'Auguste à Claude (Sarradet 1990, 148, fig.58).

46- Santrot 1979, 183, forme 427.

47- Santrot 1979, 184, forme 433.

48- Santrot 1979, 183-184.

49- Batigne & Desbat 1996. À Bordeaux, elles sont attestées dès les années 20 à 40 (Sireix 1997, 99 et fig.8) et figurent en grand nombre dans les années 50 à 80 (Sireix 1999, 256 et fig. 34).

50- 46,3 % des restes de la fosse et 34 % des individus.

51- Parfois appelé "parois fines de type Beuvray" (Genin & Lavendhomme, 1997, 81-82).

52- Sa pâte n'est pas caractéristique de ces productions mais les caractères typologiques et décoratifs privilégient cette attribution, posant la question des liens culturels ou commerciaux avec les régions productrices, le Centre de la Gaule notamment. Ce type de vase, sur le site de "Ma Maison" à Saintes, est qualifié de brune semi-fine et daté du deuxième quart du 1^{er} siècle a.C. (Santrot 1988, 232-233, n° 9 et 40).

53- La partie inférieure du vase est altérée, avec un écaillage plus ou moins important.

54- Ces vases sont en nombre conséquent (16 individus) et souvent de grandes tailles.

55- Ces vases se retrouvent à Bordeaux, pour les années 50 à 80 (Sireix 1999, 248 et fig. 20).

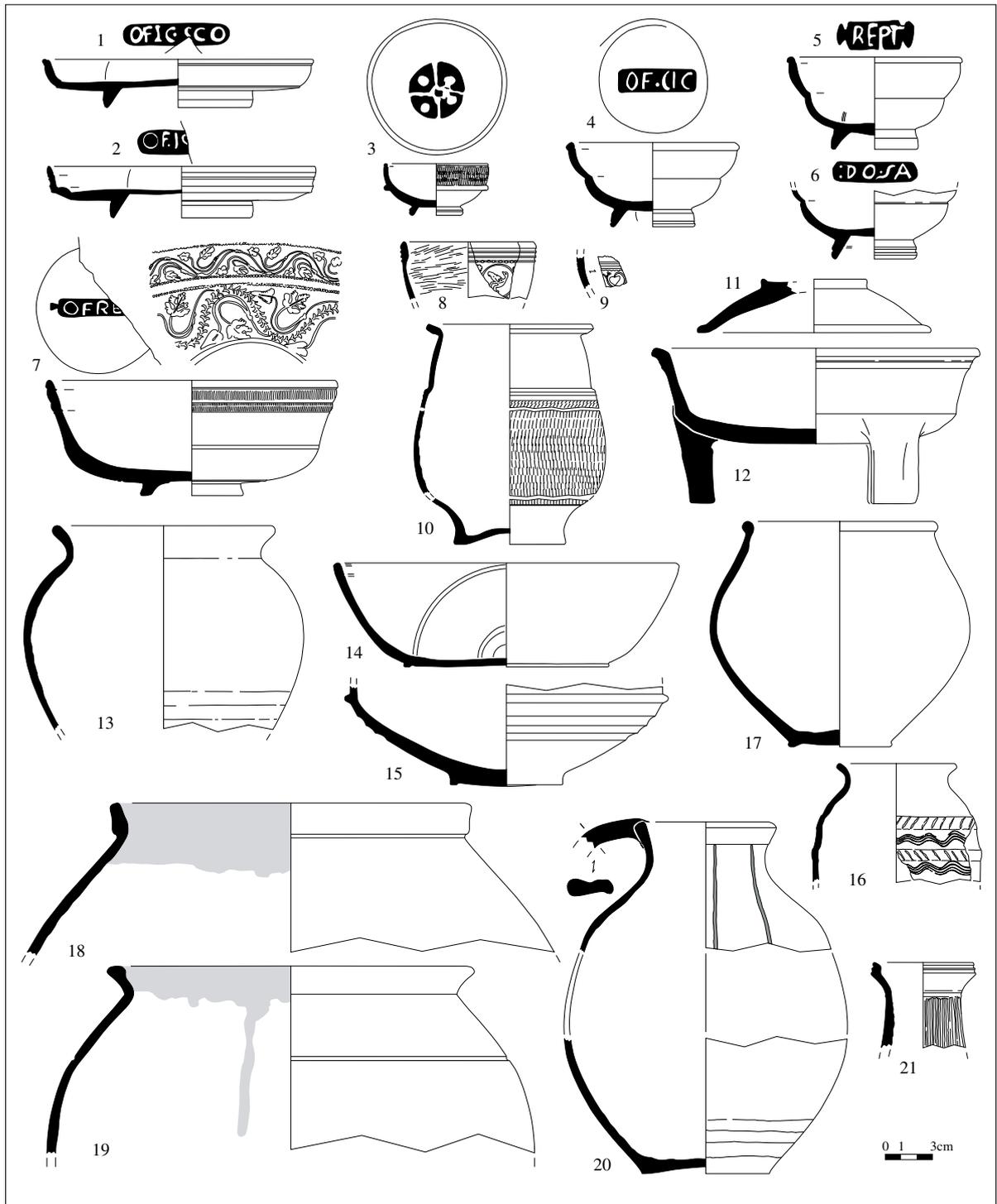


Fig. 22. 1-7 : sigillées ; 8-10 : parois fines ; 11-13 : engobe micacé ; 14-21 : engobe noir (vases et décors : éch. 1/4 ; estampilles : éch. 1).

Les pichets sont bien présents, avec des modules variés, du simple (fig. 23, 29) au double, illustrant une forme classique pour la région et l'époque. Toutes les pâtes sont sableuses, parfois micacées et certaines présentent un aspect grésé, rendant la pâte dure et sonore. Le bord épaissi forme parfois un bandeau, sur lequel s'attache toujours une anse rubanée tendant à être bifide. La base semble assez souvent être polie. Ces pichets sont systématiquement décorés de bandes verticales obtenues au brunissoir par simple polissage sur une surface restée brute. Cette forme est habituellement connue par des pichets de grandes dimensions⁵⁶.

Mentionnons la présence de deux bols dits de Roanne : bols ellipsoïdaux à lèvre en amande, surtout caractérisés par leur décor peint⁵⁷. L'un porte un décor de registres verticaux alternant plages rayées et chevrons. L'autre se limite à une panse blanche et une lèvre rouge lie-de-vin. Chevillot a mentionné la présence de tels bols à Périgueux, en contexte urbain⁵⁸. Ces vases, s'ils proviennent bien de Roanne, permettent surtout d'attester de liens commerciaux ou culturels avec la région de production.

La majeure partie des restes d'amphores appartient à des produits de Tarraconaise. Seul deux bords sont identifiables : il s'agit d'amphores vinaires de type Dressel 2/4⁵⁹.

Un autre bord doit appartenir à la forme Dressel 28, avec son bord en poulie et son col se fixant à l'épaulement par une rupture bien marquée. La pâte n'évoquant pas une production de Bétique, on peut envisager une production régionale⁶⁰. Signalons que nous sommes en présence d'amphores vinaires, et que dans ce cas, cela indiquerait une production locale. À moins qu'il ne s'agisse de conteneurs secon-

naires utilisés pour la redistribution de crus exogènes.

Les datations les plus précises, obtenues grâce aux sigillées, indiquent donc une fourchette comprise entre les années 40 et 60 p.C. La grande variété du vaisselier est à noter, aussi bien pour les techniques de fabrication, que pour la typologie. Certaines productions ont un caractère local assez évident (céramique commune sombre ou céramique à engobe noir), d'autres, comme les sigillées, les bols de Roanne ou les amphores, sont le fruit d'échanges commerciaux. D'un strict point de vue typologique, le vaisselier s'avère particulièrement complet : de la vaisselle de table, pour le service et la consommation des denrées (sigillée ou paroi fine, céramiques à engobe blanc ou rouge, la majeure partie de la commune claire) ; de la vaisselle culinaire pour la préparation des aliments et leur cuisson (engobe micacé, engobe rouge pompéien) ; des vases de stockage et de conservation (commune sombre et engobe noir). On doit signaler l'absence de mortiers et de lampes.

Le mobilier de la fin du 1^{er} siècle

Ces quelques éléments sont essentiellement issus du comblement supérieur du puits P2 ainsi que de quelques remblais au sein des différents espaces du bâtiment.

Deux coupes moulées Drag 37 sont à remarquer dans le mobilier de cette période. Il s'agit de produits d'Espalion (Aveyron) caractéristiques de la période flavienne, avec des sillons internes sous la lèvre et des décors spécifiques. Le premier (fig. 22, 30) montre un décor végétal du groupe D⁶¹. Les ovales, peut-être trifides, surmontent une ligne d'éléments bifoliés. Le décor végétal est fait de rinceaux et de trifols cloisonnés encadrant un double médaillon montrant un palmipède s'envolant vers la droite. Le registre inférieur est fait d'éléments trifoliés dentelés parfois mal dégagés. Ce vase porte un décor dont l'agencement est pour l'instant sans équivalent. Le deuxième exemplaire (fig. 23, 31) montre des ovales avec pendentif trifide légèrement dévié à droite, surmontant un registre de rinceaux végétaux garnis de

56- Forme Sanrot 356 (Sanrot 1979, 163). Les pichets de Montignac apportent donc une nouveauté, en montrant les variations possibles du volume et de la taille mais aussi par un possible engobe.

57- Type 16 de Périchon (Périchon 1974). Renvoyons à la publication de *Rodumna* (Genin & Lavendhomme 1997), pour de récents développements sur la question.

58- Chevillot 1982.

59- À Bordeaux, place des Grands-Hommes, ces amphores apparaissent sous Tibère pour disparaître sous Néron (Berthault 1997, 77). Elles sont attestées à Périgueux de 80 à 100 (Berthault 2000).

60- Une production régionale de Dr 28 existe à Périgueux durant la seconde moitié du 1^{er} siècle a.C. (Berthault 2000, 30 et fig. 7).

61- Communication personnelle de J.-L. Tilhard. Voir Tilhard, Moser, Picon 1991.

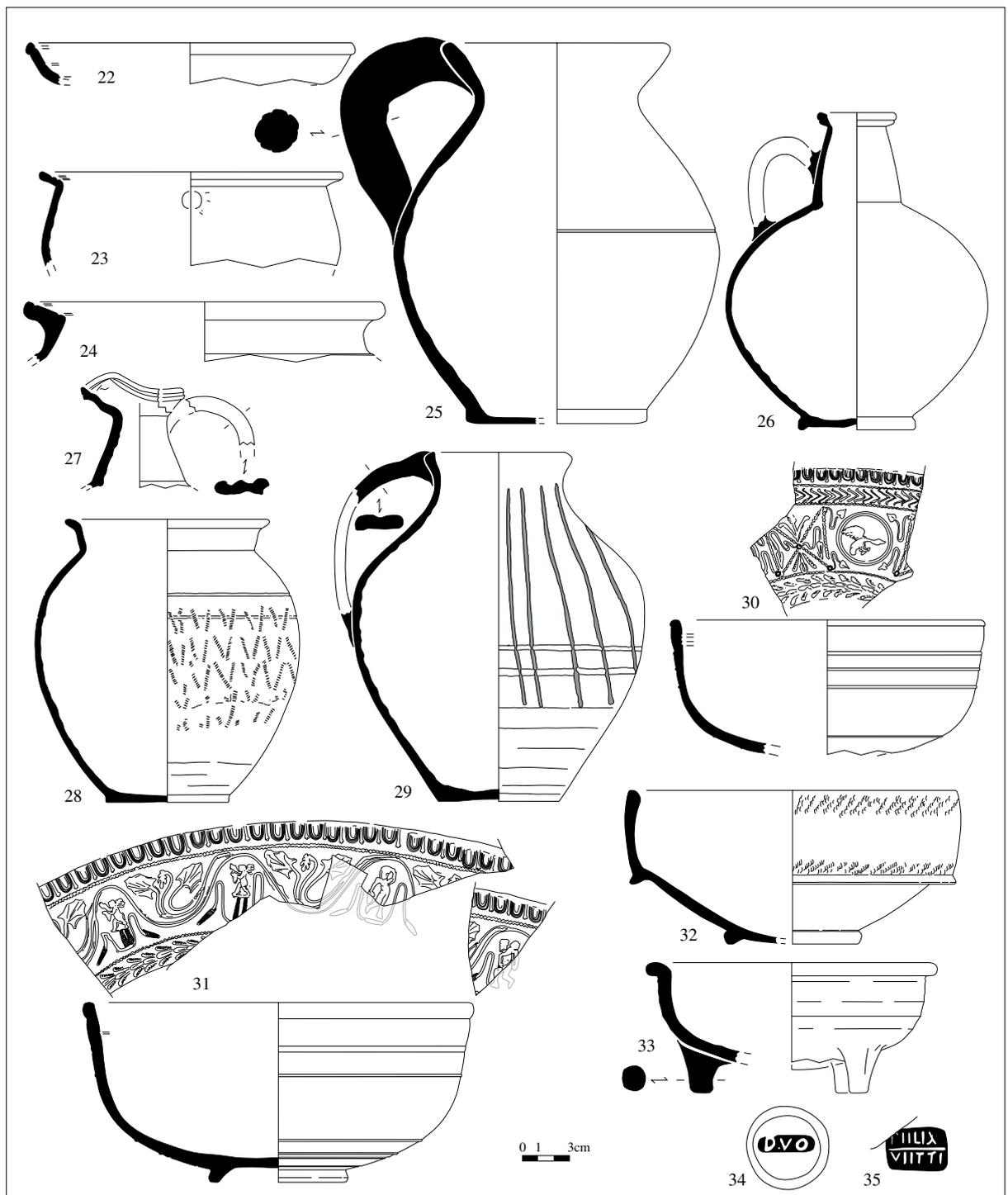


Fig. 23. **22-27** : commune claire ; **28-29** : commune sombre ; **30-31** : sigillées d'Espalion ; **32** : engobe orange ; **33** : engobe micacé ; **34-35** : estampilles sur sigillée (vases et décor : éch. 1/4 ; estampilles : éch. 1).

putti ailés à gauche. Les *putti* sont parfois remplacés soit par un *putto* (ou un satyre vendangeur ?) soit par un Hercule enlevant Iole. Comme pour la coupe précédente, ce décor est pour l'instant inédit.

Le reste du mobilier ne présente guère de surprises : des coupes sigillées Drag 35/36 du service A flavien ; des gobelets à décor d'épingles ou de barrettes provenant peut-être d'ateliers du Centre de la Gaule⁶² ; des marmites tripodes à engobe micacé ; des coupes et des jattes à engobe noir ; des céramiques communes sombres avec les types déjà définis pour le deuxième tiers du 1^{er} siècle.

Le mobilier du III^e siècle

Signalons la présence très sporadique de productions du III^e siècle au sein d'un des niveaux de remblais présents dans la pièce F.

Une grande coupe à collerette (fig. 23, 32) à engobe orange métallescent, sur pâte beige à cœur orange, constitue le vase le plus remarquable. La paroi verticale, à peine convexe, est ornée d'un guillochis profond en forme de virgules. Le profil et l'aspect de ce vase sont ceux de productions qui n'apparaissent pas avant la seconde moitié du II^e siècle. On retrouve des modèles approchant dans les dernières phases de Lezoux et dans les sigillées d'Argonne. Un bol à bord droit orné d'une cannelure sous la lèvre évoque également la typologie des vases d'Argonne.

La céramique à engobe micacé persiste avec des ovoïdes⁶³ et des marmites tripodes d'un modèle original (fig. 23, 33), par comparaison avec les formes du 1^{er} siècle. Le fond est nettement bombé et les pieds de section ronde⁶⁴.

Quelques estampilles sur sigillée

Nous mentionnons rapidement deux estampilles rares ou encore indéterminées :

– DVO sur Ritt 8 (fig. 23, 34). Estampille inédite de la fin du 1^{er} siècle, dont un exemplaire existe à Rodez, et qui pourrait être un produit d'Espalion⁶⁵.

– FELIX/VETTI (fig. 23, 35) sur deux lignes avec une barre de séparation, sur un fond de type indéterminé. Il s'agit d'une estampille italique augustéenne qui existe à l'identique mais sans la barre de séparation, à Rome, à Mérida (Espagne) et à Jonquières (Hérault).

ANALYSE

Un phasage impossible

La conservation exclusive des fondations influence évidemment la vision qu'il est possible d'avoir de cet ensemble. Le bâtiment a été "raboté" par le temps, les labours, les phases vraisemblables de récupérations, et seules ses parties profondes, représentatives de la chronologie courte de sa construction, mais pas de son occupation, ont été conservées. Les modifications ayant pu intervenir sur ses parties hautes restent à jamais hors d'atteinte.

L'absence des sols de l'édifice et des niveaux d'occupation associés rend son interprétation problématique. Cela est particulièrement vrai pour les questions concernant un éventuel phasage chronologique des constructions, ici impossible à mettre en évidence. Rien, parmi les éléments stratigraphiques et matériels disponibles, ne permet de retenir avec certitude la possibilité de plusieurs phases différenciées, chronologiquement significatives, de construction au sein du bâtiment. L'étude du mobilier prélevé dans les niveaux de travail présents dans chaque pièce montre même une grande homogénéité chronologique (seconde moitié du 1^{er} siècle p.C). La question des aménagements "annexes" (petits bâtiments et empiérement) observés au nord de l'édifice constitue évidemment un cas particulier difficile à préciser.

Nous considérerons donc, faute d'éléments probants, que le plan de l'édifice, tel qu'il apparaît sur la figure 3, correspond à celui de son état initial, n'ayant subi par la suite aucune altération majeure.

62- Bémont 1996, 43-44.

63- Le profil en S, du milieu du 1^{er} siècle, laisse la place à des vases à l'épaule presque absent.

64- Vases semblables à la *Cité judiciaire* (Bordeaux), à la fin du III^e siècle a.C. (Sireix & Duboé 2001, fig. 8b).

65- Nous remercions J.-L. Tillyard de ces renseignements.

Quelle interprétation pour le bâtiment ?

Concernant l'architecture intrinsèque de l'édifice, la présence des huit bases de piliers dans l'aile et le portique occidentaux est sans aucun doute à mettre en relation avec une construction spécifique. L'hypothèse de deux petites tours paraît envisageable mais ne saurait exclure que ces piliers aient eu un rôle architectural plus important, comme l'indique la hauteur de leur fondation, identique à celle des murs, et l'association de quatre d'entre eux avec les fondations des murs déterminant les pièces G, H et I. L'éventualité que ces piliers correspondent à des aménagements liés à une activité particulière (supports ?) peut être envisagée mais ne s'accorde toutefois guère avec leur position intermédiaire entre l'aile et le portique ouest. Au vu des éléments disponibles, arriver à une reconstitution architecturale précise de l'édifice pose encore problème sur plusieurs points.

À l'exception des pièces D et E, rattachables à un petit ensemble thermal, la fonction des différents espaces reste hypothétique faute d'indices matériels significatifs. De même, l'absence des accès aux pièces est dommageable à la compréhension d'ensemble. En donnant une image des circulations au sein de l'édifice, ces derniers auraient peut-être permis une meilleure analyse. La possibilité d'un accès principal à la cour (A) par le sud paraît logique au vu de l'organisation des espaces. De même, les accès aux pièces des ailes nord (B, C, D, E, F) et ouest (G, H, I) depuis le portique sont les plus évidents, mais vraisemblablement pas exclusifs et ne donnent de toute manière pas d'indications sur les liaisons entre pièces, plus représentatives de la fonction/utilisation d'un bâtiment.

Le corpus mobilier ne présente aucune trace d'objet pouvant signer une activité artisanale spécifique au sein de l'édifice ou donner un indice quant à la nature des revêtements des pièces (tesselles de mosaïque, fragments d'enduit peint...). Cette absence est-elle significative (bâtiment "rustique" ?) ou bien n'est-elle que la conséquence directe de la disparition des niveaux stratigraphiques liés à l'occupation des lieux ? Cette hypothèse paraît plus en accord avec la quantité limitée de mobilier céramique dans les remblais au sein de l'édifice. Par comparaison, la fosse dépotoir (Q), antérieure au bâtiment, montre un corpus céramique nettement plus riche.

Une base de colonne moulurée (diamètre du fût : 0,24 m) retrouvée dans le comblement supérieur du puits P1 permet de poser des éléments de réflexion complémentaires. Le calcaire coquillier jaune (matériau tendre) utilisé pour cette base est différent du calcaire employé au sein des maçonneries du bâtiment (calcaire compact de couleur blanche). Il est par contre identique à celui d'un gros bloc calcaire présent dans la mise en œuvre de l'angle sud-ouest du bâtiment. L'angle nord-ouest porte les traces d'une récupération (fig. 8), qui y fait envisager la présence initiale d'un élément de maçonnerie, peut-être dans le même calcaire coquillier jaune ? Ces maigres indices permettent de supposer l'existence d'un matériau particulier aux angles de l'édifice, éventuellement en liaison avec un décor architectural spécifique. Si cette proposition, certes très hypothétique car basée sur un nombre limité d'indices, ne donne aucune idée précise de l'usage de l'édifice, elle pourrait au moins témoigner d'un certain soin apporté à sa mise en œuvre.

La proximité de l'ensemble fouillé en 1887 (que nous appellerons désormais *ensemble nord-est* pour le distinguer du bâtiment mis au jour) conduit naturellement à se poser la question de l'existence d'un lien unissant ces différentes constructions. Cette hypothèse faisait partie des propositions formulées à l'issue du diagnostic de 2005⁶⁶, car le prolongement oriental supposé du mur nord du bâtiment s'alignait sur le mur sud du bâtiment méridional de l'*ensemble nord-est* (fig. 2). L'hypothèse d'une grande villa était alors envisageable.

L'intervention a permis de reconnaître l'angle nord-est du bâtiment et de montrer que ce prolongement n'existait pas. L'*ensemble nord-est* est donc, au moins sur le plan physique, complètement déconnecté de l'édifice fouillé qui constitue en lui-même une unité cohérente. Il apparaît donc désormais difficile de réunir ces deux ensembles dans une interprétation commune de villa. Pour autant, l'*ensemble nord-est* existe bel et bien et son rattachement à un ensemble plus vaste, encore à découvrir, reste l'hypothèse à privilégier compte tenu des témoignages matériels⁶⁷ : plan général des constructions, possibilité d'un balnéaire pour la partie nord (pièce à abside,

66- Boccacino 2005.

67- Gaillard 1997, 166.

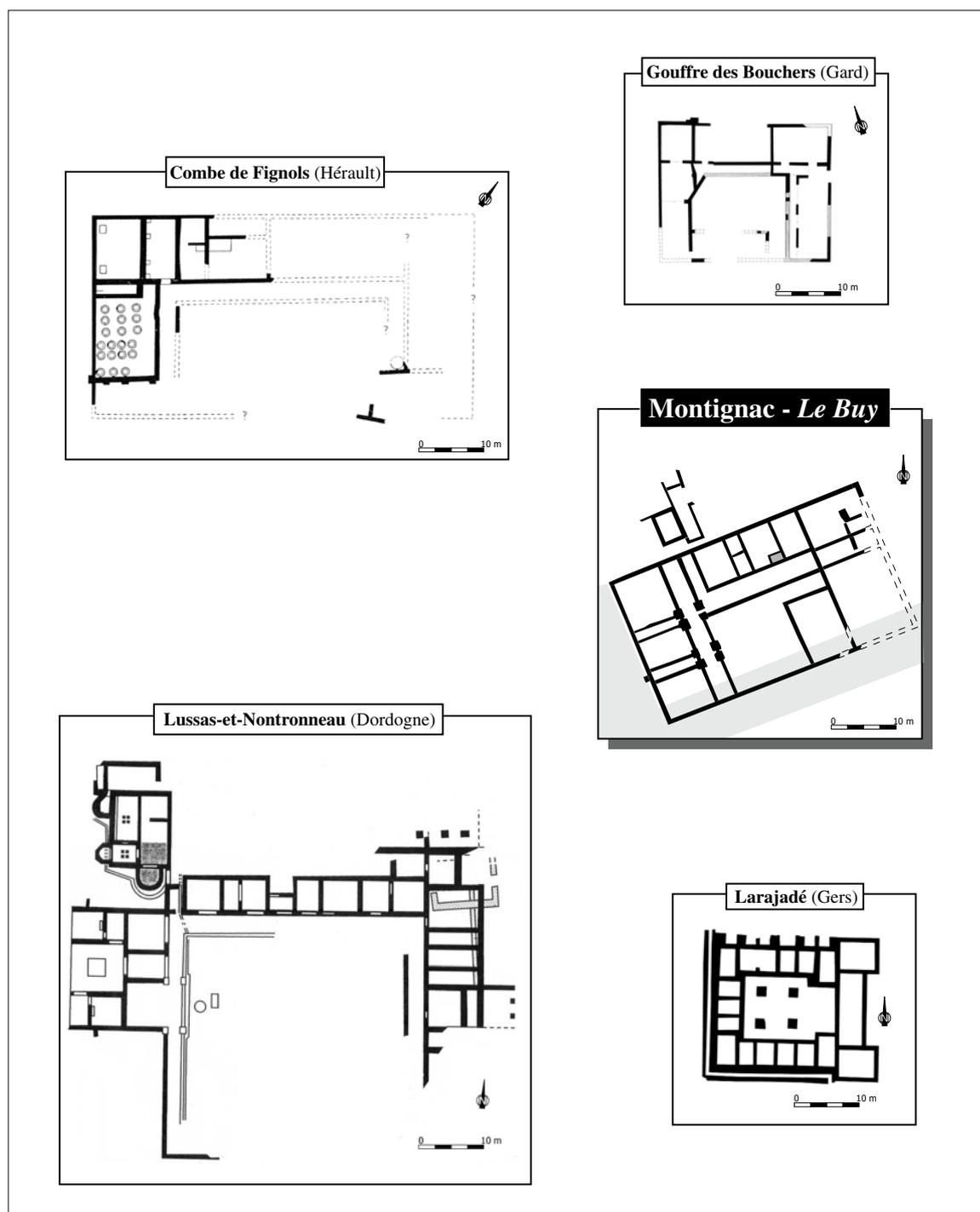


Fig. 24. Sites de comparaison (éch. 1/1000^e).

sols de mortier, mention de *tegulae mammatae*), éléments de mobilier décrits dans la littérature. Ces différents indices s'accordent avec l'image "canonique" d'une villa, comme il en existe plusieurs exemples en Aquitaine (Lussas-et-Nontronneau⁶⁸ –fig. 24, Montcrabeau⁶⁹, Lalouquette⁷⁰) même si cette proposition doit toujours être considéré avec prudence⁷¹.

Pour revenir au bâtiment mis au jour, les éléments de comparaison doivent être cherchés à une échelle plus modeste⁷², évidemment non comparable aux exemples précédemment cités dont les constructions peuvent s'étendre sur plusieurs milliers de mètres carrés. Pour les petits ensembles, les questions de méthodologie et d'interprétation⁷³ prennent toutefois une importance non négligeable, la très grande variété typo-morphologique des édifices antiques découverts en contexte rural ne facilitant généralement pas les comparaisons. La distinction entre unités d'habitat et unités de production est ainsi particulièrement délicate, hormis les cas où l'identification des constructions ne peut faire de doute en raison d'éléments spécifiques (vestiges d'éléments de pressoirs, de chais...). Attribuer une fonction précise à un édifice au sein duquel ne subsiste pratiquement que des fondations de murs, comme c'est en l'occurrence le cas, est un exercice périlleux.

Même si son angle sud-est n'est pas reconnu, le bâtiment de Montignac forme visiblement un ensemble compact et cohérent, au sein duquel l'espace de cour (A) joue un rôle central prépondérant dans la répartition des pièces et sans doute dans l'organisation de la vie quotidienne. La présence d'un ensemble thermal au sein de l'édifice atteste d'une fonction résidentielle, probablement localisée dans l'aile nord (espaces B, C, D, F notamment). Cette

fonction est-elle représentative de la vocation de l'édifice ou ne joue-t-elle que pour une part marginale dans un ensemble destiné à un tout autre usage ? Quoiqu'il en soit, l'absence d'éléments caractéristiques clairement identifiables⁷⁴ interdit ici l'emploi du terme de *domus*⁷⁵. Les dimensions plus importantes des pièces de l'aile ouest (G, H, I), de la pièce L et peut-être de la pièce K, incitent à y envisager une fonction différente sans toutefois disposer des éléments matériels indispensables pour aller plus loin dans l'interprétation (zones de stockage ? de production ?).

Un exemple aquitain (villa de Larajadé à Auch⁷⁶, fig. 24) témoigne que les petits ensembles peuvent obéir à des principes d'organisation (bâtiment à galerie de façade, cour centrale couverte et tour d'angles de type *Portikusvilla*⁷⁷) qui ne se retrouvent pas à Montignac.

Deux autres exemples issus du Sud-Est de la Gaule (*Gouffres des Bouchers* : Nîmes – Gard⁷⁸ et *Combe de Fignols* : Peret – Hérault⁷⁹) présentent des caractéristiques générales plus comparables au bâtiment de Montignac (fig. 24) et sont interprétés comme des fermes. On y retrouve une disposition des espaces où la cour, bordée d'un portique, joue un rôle de distribution vers les pièces contiguës. Pour le site de la Combe de Fignols il a été possible d'opérer une distinction, à partir d'indices archéologiques clairs (cuve et empreintes au sol), entre la zone dévolue à l'habitat et celle destinée à la production (pressoirs à huile ou à vin).

Le terme de ferme peut être également proposé pour l'interprétation du bâtiment de Montignac. Il semble aujourd'hui le plus à même d'opérer la synthèse entre les différentes observations (ensemble compact doté d'une partie résidentielle et d'une partie peut-être destinée à la "production"). Pour autant, ce terme, très généraliste, est fréquemment utilisé dans des cas très variés et constitue généralement, faute d'indices caractéristiques, une interprétation

68- Gaillard 1997, 146-151.

69- Gaillard 1997, 92.

70- Réchin 2006, 131-162.

71- Prudence liée à la méconnaissance qui entoure encore largement les édifices dégagés en 1887 (datation ? étendue et phasage des constructions ?).

72- La partie habitable du bâtiment représente environ 780 m².

73- Un récent colloque AGER a tenté de faire le point sur ces intéressantes questions : VIII^e Colloque AGER – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Toulouse, mars 2007, Aquitania Suppl., à paraître.

74- Gros 2001, 22-27.

75- De plus ce terme est généralement réservé aux résidences urbaines même si cette réserve ne doit pas interdire d'envisager son utilisation dans un cadre a priori plus rural (Leveau & Garmy 2002, 314).

76- Boudartchouk 2003, 183.

77- Gros 2001, 326.

78- Compan et al. 1993.

79- Olive 1993.

par défaut pour les petits ensembles ruraux. L'existence et la nature d'une activité de production étant impossibles à prouver pour le site de Montignac, le terme de ferme ne peut constituer qu'une interprétation possible, sans certitude.

Quel que soit son statut exact et la ou les activité(s) qui y prenai(en)t place, la possibilité que le bâtiment de Montignac s'intègre dans un schéma d'occupation à plus large échelle est probable et doit être envisagée. La similitude des orientations entre ce bâtiment et ceux de l'ensemble nord-est est évidente et témoigne peut-être de l'appartenance à une même grande phase d'occupation/structuration de la zone, apparemment corroborée par les datations proposées pour les deux ensembles⁸⁰.

Un regard élargi

Au-delà de cette question de l'interprétation intrinsèque de l'édifice, qui ne pourra être définitivement tranchée ici, il semble plus approprié, compte tenu de l'environnement archéologique du secteur, de se pencher maintenant sur le contexte plus général auquel le rattacher et d'envisager l'hypothèse d'un *vicus*.

Il n'est pas dans notre intention de rentrer ici dans le débat toujours d'actualité concernant la définition du *vicus* : statut juridique précis⁸¹ ? agglomération secondaire rattachée à une cité ? présence de bâtiments spécifiques ? mention du site sur un itinéraire ? Nous considérerons ici ce terme au sens très général d'habitat groupé en relation avec la présence d'une voie⁸².

Cette interrogation sur la possibilité d'un *vicus* est légitimée en premier lieu par les prospections pédestres⁸³ et mécaniques, des parcelles avoisinant le secteur fouillé, qui attestent d'une occupation anti-

que à plus large échelle (fig. 25), pouvant apparemment s'inscrire dans la continuité d'une présence de la fin du second âge du Fer⁸⁴. La dispersion de ces découvertes interdit encore pour le moment d'en proposer une synthèse, spatiale ou chronologique, mais ces quelques indices sont le témoignage que l'occupation antique de la zone pourrait ne pas se limiter à une villa (ensemble nord-est) et au bâtiment mis au jour.

La localisation topographique du site dans la vallée de la Vézère est pertinente avec l'hypothèse d'un *vicus*. La carte de répartition des sites archéologiques reconnus pour la période⁸⁵ montre une densité importante de vestiges tout le long de cette vallée qui constitue un axe naturel évident de communication. Localisé à un élargissement de la vallée, le site du *Buy* à Montignac correspond à un carrefour ouvrant vers le nord-ouest sur la vallée de la Laurence qui conduit vers Thénon puis Périgueux (*Vesunna*). Vers le nord-est, la poursuite de la vallée de la Vézère constitue un axe d'accès logique vers Brive (*Briva Curretia*) alors que, vers le sud, elle amène à celle de la Dordogne et à Lalinde (*Diolindum*).

Quelques éléments de mobilier, trouvés lors de l'intervention, illustrent indirectement cette situation géographique. Une fusaïole épigraphe⁸⁶ (fig. 26, 2) et une palette à fard⁸⁷ (fig. 26, 3), toutes deux en schiste bitumineux d'Autun font partie de l'inventaire, ainsi que quelques éléments de *militaria* (fig. 27 - 4, 5, 6 et 7). Le lot numismatique montre, quant à lui, une inhabituelle diversité⁸⁸ voire rareté (sesterce inédit de Vespasien, fig. 26, 1). Enfin, même si la mise en place de la fosse dépotoir (Q) est antérieure à celle du bâtiment, la richesse de son corpus céramique est un élément à prendre en compte.

Ces différents mobiliers donnent l'image d'un lieu en forte interaction avec le monde gallo-romain et associé à un réseau d'échanges et de commerce, ce qui, là encore, paraît cohérent avec la possibilité d'un *vicus*.

80- Gaillard 1997, 168. La datation proposée pour l'ensemble fouillé en 1887 est le 1^{er} siècle p.C.

81- Pailler 2002, 344.

82- Cette définition, aussi "fourre-tout" qu'à pu l'être (et le reste d'ailleurs encore souvent) celle de villa, n'est pas pour autant illégitime (Leveau 2002a, 21 ; 2002b, 5-14, Leveau & Garmy 2002, 314) si l'on prend en compte la diversité des formes aujourd'hui reconnues pour l'habitat rural gallo-romain et qu'il est bien difficile, au vu des seules données de fouille, de faire rentrer dans des catégories précises, qui du reste étaient parfois sujettes à variation dès l'époque antique (Leveau 1999, 3 ; Mangin *et al.* 1992, 462).

83- Hanry 2001.

84- Des sondages de diagnostic récents au nord du site ont révélé la présence d'un four datable du 1^{er} siècle a.C. (Grimbert 2006b).

85- Gaillard 1997, 49.

86- Saint Olive-Sandoz 2007.

87- Étude réalisée par I. Bertrand et G. Tendron (Musées de Chauvigny) dans le cadre du rapport d'opération.

88- Geneviève 2007.

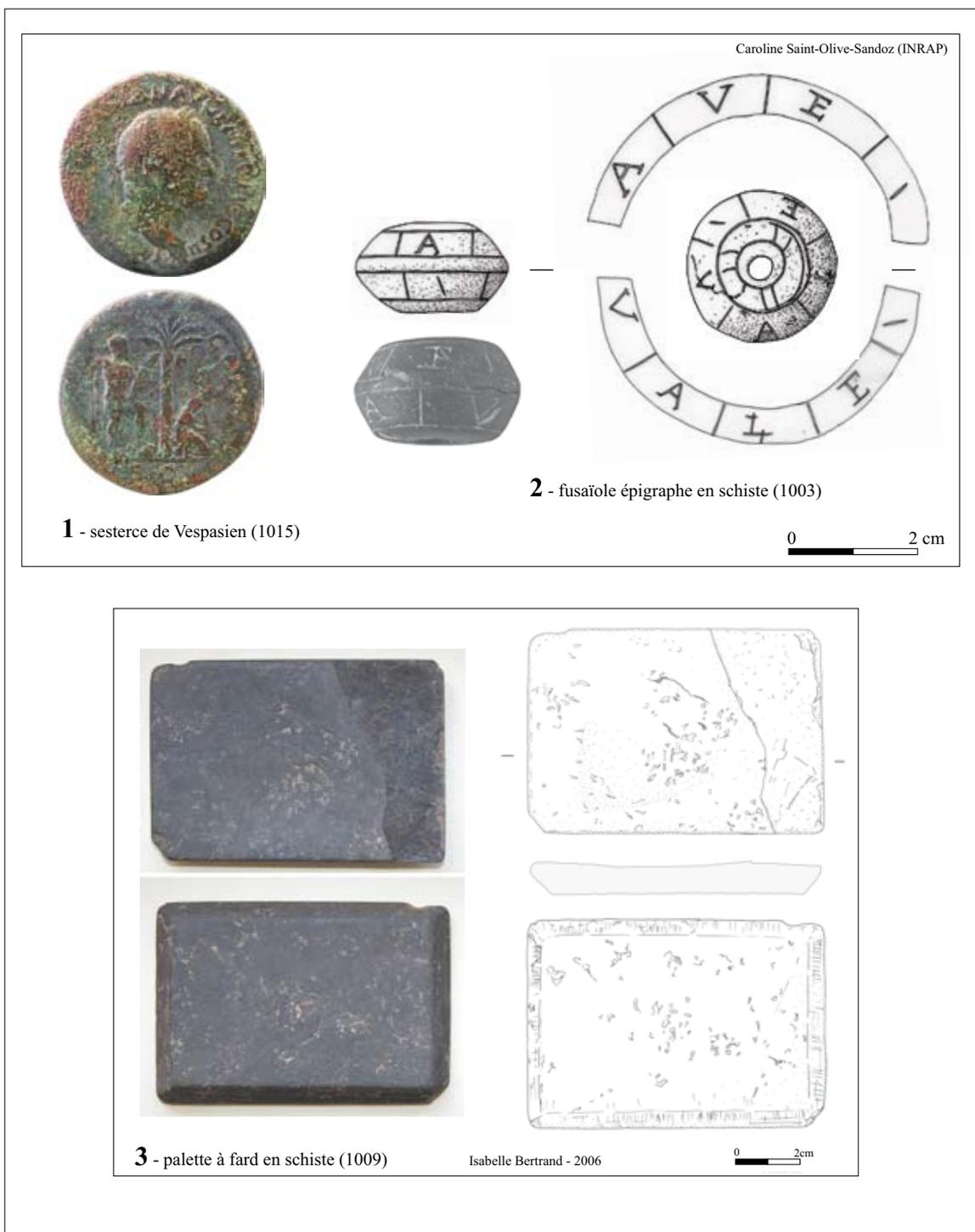


Fig. 26. *Instrumentum*.

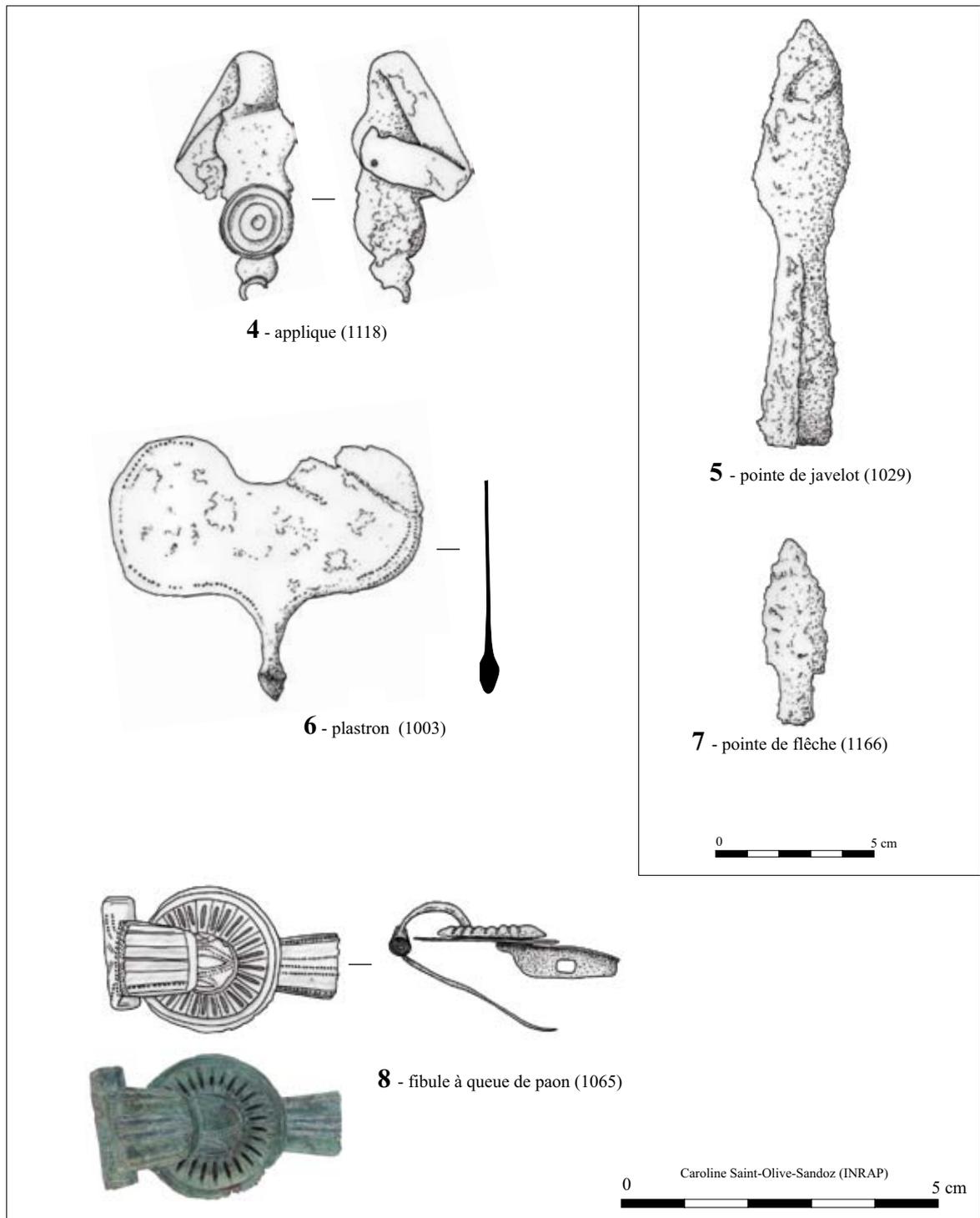


Fig. 27. *Instrumentum*.

La présence de la voirie amène à s'interroger sur les relations (chronologie, structuration...) qu'elle pourrait entretenir avec l'hypothèse d'un *vicus*. Pourtant, hormis son antériorité avérée par rapport à l'édifice, cette voie pose en fait plus de questions qu'elle n'en résout.

Quelle importance faut-il en effet attribuer à un aménagement dont la fouille a montré qu'il s'agissait d'un niveau de cailloutis, d'environ 5 cm d'épaisseur, qui n'est supporté par aucun radier et repose directement sur le substrat limoneux ? Il est difficile d'imaginer un trafic très dense sur un aménagement de cette nature, apte à supporter sans problèmes le passage des personnes mais qui devait se dégrader très rapidement en cas de passage de charrettes et autres véhicules à roues. Dans les secteurs dégagés, aucune trace d'ornièrre n'a d'ailleurs été clairement mise en évidence. Cette proposition doit être nuancée par la présence ponctuelle de recharges sur le niveau initial de voie. Ces recharges, grossières et plus épaisses, ont-elles eu pour but de viabiliser davantage un chemin insuffisamment résistant ?

L'hypothèse d'un chemin rural empierré apparaît donc comme la plus conforme aux observations. Mais l'angle droit formé par les deux segments de voie paraît alors assez inhabituel⁸⁹ dans un cadre a priori rural et s'intégrerait davantage dans un schéma de voirie mieux organisé de la zone. Cette voie correspond-elle à un axe secondaire (ruelle ?) d'une agglomération préexistante au bâtiment ? Dans cette hypothèse, la désaffectation de la voie, démontrée par les données de fouille, lors de la création de l'édifice, signe-t-elle aussi celle de cette agglomération ? Ou ne constitue-t-elle qu'un phénomène limité en rapport avec le bâtiment qui a besoin de place pour sa construction et n'hésite pas à empiéter sur le réseau de voirie préexistant, ce qui a dû conduire nécessairement à des remaniements dans l'organisation précédente ?

En Aquitaine⁹⁰, les exemples clairement identifiés de *vicus* restent peu nombreux en partie à cause des difficultés d'interprétation de ces grands ensembles, souvent partiellement reconnus et donc diffi-

les à définir. Les comparaisons portant sur l'organisation générale des constructions au sein d'un *vicus*, réel ou supposé, sont souvent impossibles tant cette organisation est dépendante de nombreux critères qui ne se retrouvent jamais à l'identique d'un site à l'autre (occupation préexistante, topographies). De plus les surfaces réellement reconnues en fouille, souvent limitées, doivent inciter à la plus grande prudence.

L'exemple du Petit-Bersac⁹¹ en Dordogne est parfaitement emblématique de ces difficultés. L'ampleur et la nature des vestiges y pose la question d'un *vicus*, succédant éventuellement à une villa du Haut-Empire. Ce type d'occupation, combinant villa et *vicus* sur un même site, ne constitue pas forcément un phénomène atypique comme semblent l'attester différents exemples⁹².

Ces quelques remarques et interrogations montrent bien que si les éléments disponibles pour l'interprétation du bâtiment sont déjà peu nombreux, ceux pour la restitution et l'évolution d'un *vicus* sur le site du *Buy* restent encore trop fragmentaires et dispersés pour ne représenter autre chose qu'un faisceau d'indices qu'il conviendra nécessairement d'étoffer par des recherches complémentaires afin d'en valider éventuellement la pertinence.

CONCLUSION

Le site du *Buy* à Montignac est emblématique des questions d'ordre terminologique (*villa, vicus, mansio, pars urbana, rustica...*) qui ne manquent pas de se poser lors de la découverte d'un bâtiment antique pour lequel les éléments d'interprétation sont limités⁹³. De nombreuses zones d'incertitudes entourent encore le bâtiment de Montignac, liées essentiellement au fort arasement des vestiges. À l'exception d'un petit ensemble thermal attestant l'existence d'une partie résidentielle, la nature exacte des activités reste pour l'instant très hypothétique, même si des activités liées aux pratiques agricoles semblent les plus plausibles.

89- Cela d'autant plus qu'il pourrait en fait s'agir d'un carrefour, possibilité qui n'a pu être vérifiée sur le terrain, compte tenu des limites de l'intervention.

90- Mangin & Tassaux 1992.

91- Gaillard 1997, 45 et 192.

92- Bouet 2002, 308 ; Leveau & Garmy 2002, 314.

93- Grimbert, à paraître.

Concernant la nature des occupations rurales antiques, le renouvellement des problématiques et des recherches depuis une dizaine d'années⁹⁴ a bien montré qu'il convenait de porter désormais une attention particulière à l'organisation générale des sites ainsi qu'à leur environnement proche ou plus lointain. La poursuite des investigations sera donc nécessaire sur cette zone pour arriver à mieux cerner l'ampleur et les conditions de mise en place et de développement de l'occupation antique. La présence de vastes parcelles agricoles immédiatement au nord du site laisse augurer de la poursuite des lotissements dans les années à venir. D'un point de vue préventif, il semblerait opportun de mettre en place une campagne de prospection (aérienne et/ou électromagnétique) à grande échelle comme cela a pu se faire ces dernières années sur des sites à la problématique similaire⁹⁵ et pour lesquels des résultats très significatifs ont été ainsi obtenus.

Cette solution permettrait sans aucun doute de donner une image étendue (même si la datation en serait évidemment très aléatoire) de la structuration de l'occupation ancienne du secteur. Une telle vision amènerait des éléments de réflexion non négligeables (position et extension réelle de l'ensemble nord-est, étendue de l'occupation, prééminence d'un noyau/bâtiment central ? passage de(s) voirie(s) ? plan d'ensemble mieux défini ?).

Bibliographie

- Batigne, C. et A. Desbat (1996) : "Un type particulier de "cruche" : les bouilloires en céramique d'époque romaine (I^{er}-II^e siècle)", *Actes du congrès de Dijon, 1996, SFEACAG*, 381-393.
- Bémont, C. (1996) : "Vases à parois fines gallo-romains, Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine", *Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, 38-45.
- Bénévent, Ch., L. Dausse et M. Picon (2002) : "À propos des présigillées du nord de l'Aveyron : observation sur la nature des argiles utilisées pour leur fabrication et pour celle des céramiques sigillées", in : Genin & Vernhet 2002, 165-170.
- Berthault, Fr. (1997) : "Les amphores, Les fouilles de la place des Grands Hommes", *Pages d'Archéologie et d'histoire Gironnaises*, 3, 75-83.
- (2000) : "Le matériel amphorique produit à Périgueux", *Actes du congrès de Libourne, 2000, SFEACAG*, 29-38.
- Boccacino, C. (2005) : *Montignac. Le Buy (Dordogne - Aquitaine). Rapport de diagnostic archéologique*, INRAP, 2005.
- Boudartchouk, J.-L. (2003) : "La villa rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural aux portes d'Augusta Auscorum : l'approche archéologique", *Aquitania*, 19, 181-220.
- Bouet, A. (2002) : "Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des trois Gaules", in : *Dossier Villa et vicus en Gaule Narbonnaise, Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 289-312.
- (2003) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, I-II, CollEFR 320.
- Broise, H. et X. Lafon (2001) : *La villa Prato de Sperlonga*, CollEFR 285.
- Carponsin-Martin, C. et N. Gourdon-Platel (2000) : "La céramique à engobe micacé de Périgueux (Dordogne), caractérisation et technique de fabrication", *Actes du congrès de Libourne, 2000, SFEACAG*, 39-51.
- Carponsin, C. et J.-L. Tilhard (2002) : "Les céramiques sigillées à Périgueux : apport des fouilles récentes", *Aquitania*, 18, 193-259.
- Chevillot, Chr. (1982) : "Vases peints de type "Roanne" découverts à Périgueux (Dordogne)", *Revue Archéologique du Centre de la France*, 21, 107-111.
- (1985) : "La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux", *Aquitania*, 3, 31-61.
- Compan, M., Pomarèdes, H. et Ch. Pellecuer (1993) : "Nîmes – Gouffre des Bouchers", in : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 1, Sophia Antipolis.
- Delplace, Chr. (1993) : *Collection du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, les céramiques à parois fines*, Conseil général de la Haute-Garonne, 1993, 120 p., 9 pl.
- Gaillard, H. (1997) : *CAG, 24/1, La Dordogne*, Paris, 1997.
- Geneviève, V. (2007) : "Un sesterce inédit du deuxième consulat de Vespasien (et d'autres rares monnaies romaines) découvert à Montignac-Le Buy", *Cahiers numismatiques*, 173, septembre 2007.

94- Leveau & Garmy 2002.

95- La reprise des recherches sur le site de la Bâtie-Montsaléon dans les Hautes-Alpes est à cet égard particulièrement démonstrative (Leveau et al. 2002).

- Genin, M., B. Hoffmann et A. Vernhet (2002) : "Les productions anciennes de la Graufesenque, Céramique de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, nouvelles recherches, Hommages à Bettina Hoffmann", *Archéologie et histoire romaine*, 7, 45-104.
- Genin, M. et M.-O. Lavendhomme (1997) : *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain : évolution des mobiliers domestiques*, DAF 66, Paris, 289 p.
- Genin, M. et A. Vernhet (2002) : *Céramique de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, nouvelles recherches, Hommages à Bettina Hoffmann*, Archéologie et histoire romaine 7.
- Goudineau, Chr. (1970) : "Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien ("Pompejanisch-roten platen")", *MEFR*, 82, 169-186.
- Grimbert, L. (2006a) : *Montignac - Le Buy, Le site des Olivoux, un bâtiment antique du 1^{er} siècle*, Rapport Final d'Opération, INRAP, 2006.
- (2006b) : *Montignac - Le Buy 2*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2006.
- (à paraître) : *Deux exemples problématiques en grand sud-ouest : les établissements antique de Montignac et de Séniergues – Actes du VIII^e colloque AGER, Toulouse 22-24 mars 2007*, Aquitania Suppl.
- Gros, P. (2001) : *L'architecture romaine. II. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.
- Hanry, A. (2001) : *L'occupation du sol et la mise en valeur des campagnes de la cité des Petrocores (commune de Montignac, Aubas et Auriac-du-Périgord)*, TER de maîtrise, Bordeaux.
- Jacques, Ph. (2006) : "Nouvelles données sur l'habitat rural antique en Lot-et-Garonne", in : *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine. Bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales, Actes de la table ronde de Pau, 24-25 novembre 2000*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes Hors série 2, 77-121.
- Leveau, Ph., P. Gros et F. Trément (1999) : "La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa", *AGER*, Bulletin n°9, Association d'étude du monde rural gallo-romain, 2-10.
- Leveau, Ph. (2002a) : "Villa et Vicus, les mots et les choses", *AGER*, Bulletin n°12, Association d'étude du monde rural gallo-romain, 19-24.
- (2002b) : "Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise", in : *Dossier Villa et vicus en Gaule Narbonnaise, Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 5-26.
- Leveau, Ph. et P. Garmy (2002) : "Conclusion : la villa et le vicus. Formes de l'habitat et de l'exploitation domaniale", in : *Dossier Villa et vicus en Gaule Narbonnaise, Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 313-317.
- Leveau, Ph., M. Segard, Chr. Barbier, G. Bertucchi et B. Simon (2002) : "La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le Haut Buëch (Hautes-Alpes)", in : *Dossier Villa et vicus en Gaule Narbonnaise, Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, Montpellier, 111-128.
- Magalon Botaya, M.-A. (2006) : "Le monde rural gallo-romain dans la moyenne vallée de l'Èbre (Espagne)", in : *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine. Bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales, Actes de la table ronde de Pau, 24-25 novembre 2000*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes Hors série 2, 2006, 325-347.
- Mangin, M. et F. Tassaux (1992) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule (Bordeaux, 1990)*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 461-496.
- Martin, Th. (1979) : "Données nouvelles sur la chronologie des ateliers de Montans", *RCRFA*, 19-20, 170-181.
- (1996) : *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Centre de documentation d'étude et de formation archéologique de Montans, 1996, 66 p.
- (2000) : "Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (*Imus Pyrenaeus*), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises", *Aquitania*, 17, 2000, 83-119.
- Martin, Th. et A. Triste (1997) : *Le commerce de la sigillée de Montans sur les côtes du Morbihan : l'exemple de Vannes. I - Les estampilles (fouilles 1981-1991), Actes du colloque de Montans, novembre 1996*, Documents de céramologie montanaise 1, 168 p.
- Olive, C. (1993) : "Peret-Combe de Fignols", in : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, n°1, Sophia Antipolis.
- Pailler, J.-M., dir. (2002) : *Tolosca. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, ColleFR, 281, Rome.
- Périchon, R. (1974) : *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Thèses et Mémoires, 6, Centre d'études foréziennes, Saint-Étienne, 1974.
- Py, M. (1993) : *Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara, 6, Mélanges d'histoires et d'archéologie de Lattes, Lattes, 622 p.
- Réchin, F. (2006) : "Faut-il refouiller une villa ? Sondages archéologiques récents sur la villa de l'Arribera deus Gleisiers à Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques)", in : *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine. Bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales, Actes de la table ronde de Pau, 24-25 novembre 2000*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes Hors série 2, 131-164.
- Saint-Olive Sandoz, C. et L. Grimbert (2007) : "Une fusaïole inscrite en Aquitaine (Montignac, Dordogne)", *Instrumentum*.
- Santrot, M.-H. et J. (1979) : *Céramiques communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 2 vol.
- Santrot, M.-H. et J. (1988) : "Nouveauté dans la céramique commune du règne de Claude au III^e siècle, les fouilles de *Ma Maison*", *Aquitania Suppl.* 3, 227-262.
- Sarradet, M. (1990) : "La céramique gallo-romaine, La Tour de Vésone à Périgueux, temple de *Vesunna Petrucoriorum*", *Gallia Suppl.* 49, Paris, 137-153.
- Sireix, Chr. (1999) : "Catalogue typologique et aspects fonctionnels d'un important lot de céramiques communes du 1^{er} siècle, découvert sur le site de la place Camille-Julian à Bordeaux", *Actes du congrès de Fribourg, 1999, SFECAG*, 237-260.
- Sireix, Chr. et M. Duboé (2001) : "Un important lot de céramique communes de la fin du III^e siècle à Bordeaux", in : *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation, Actes de la table ronde d'Arras, octobre 1998*, Nord-Ouest Archéologie 12, 137-158.

- Tilhard, J.-L. (1997) : "Les céramiques fines, Les fouilles de la place des Grands Hommes", *Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines*, 3, 33-64.
- (2004) : Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés, *SFECAG Suppl.* 2, 654 p.
- Tilhard, J.-L., F. Moser et M. Picon (1991) : "De Brive à Espalion : bilan des recherches sur un nouvel atelier de sigillées et sur les productions céramiques de Brive (Corrèze)", *Actes du congrès de Cognac, 1991, SFECAG*, 229-258.
- Vernhet, A. (1990) : *Les fouilles de la Graufesenque à Millau (Aveyron), derniers résultats, Actes des V^e journées archéologiques de Midi-Pyrénées, 28-29 avril 1990*, DRAC, Midi-Pyrénées, 1990, 25-26.